INFOCOM

In memoriam

Amicale des Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

14 Mission 18 CENTENAIRE

« VIGIL ET AUDAX »

« TANT QU'IL EN RESTERA UN »

n° 54 - Juin 2014

Éditorial

Chers amis,

Il y a des périodes de la vie difficiles à passer et en ce début d'année, c'est malheureusement mon cas mais également celui de notre Amicale.

Outre le décès de notre président honoraire, le colonel Roger BUREAU, je déplore la perte de nos camarades du 3ème RCA de la génération de la 2ème guerre mondiale, les capitaines Roger VAYSSETTES et Didier ROSSIGNOL, de l'adjudant-chef Francis TRAPU et du cavalier Marcel CAUCHI. Pour un président, c'est un aveu d'impuissance face à cette réalité de la disparition de nos frères d'armes. Et pourtant, je m'accroche à notre devise : « Tant qu'il en restera un » pour espérer que nous puissions resserrer les rangs de notre famille afin de pérenniser dans la joie et la douleur, cette mémoire qui est la nôtre.

J'ai ferraillé avec mon père pendant un an concernant la présidence de votre Amicale. Aujourd'hui avec cette disparition, je regrette de ne pas avoir accepté, plus tôt. Vous tous mes aînés, mes anciens, vous êtes tous mes parents virtuels et je suis fier d'être devenu votre fer de lance.

Le projet initial de notre Rassemblement à Orange au 1er REC n'a pas pu aboutir compte-tenu du déménagement du régiment pour Carpiagne suite à la dissolution du 4ème Dragons. De facto, une nouvelle date et un nouveau site a été choisi. Ce rassemblement se déroulera à Aix en Provence, semaine 37. Vous recevrez très rapidement les éléments nécessaires pour y participer.

Par Saint-Georges, vive la cavalerie et les Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique.

Christian

SOMMAIRE

Éditorial	2
Évènements et commémorations 2014	3
In memoriam	4 - 6
À San Pablo que pas un bleu bouge	7
Les journées NEXTER	7
Évaluation de nos cynotechnic(h)iens	7
Le mot du président	8
10ème anniversaire	8
Souvenirs d'un appelé dans le conflit d'Algérie	9 - 10
Compte-rendu d'opération	10 - 11
Distinction	11
22 août 1914	12 - 19
Témoignage	19
L'étendard	20
Site internet	20
Nouvel adhérent	20
« *Avenir & Traditions* »	20

Amicale des Anciens des
3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

*Affiliée à la **F**édération des **C**hasseurs et **C**hasseurs d'**A**frique*
*Affiliée à l'**U**nion **N**ationale de l'**A**rme **B**lindée **C**avalerie **C**hars*

Siège social : Saint-Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme
63100 CLERMONT-Fd

Directeur de Publication - Rédacteur en chef :

Lieutenant (R) Christian BUREAU

13 rue Fleur de Lys - 18150 LA GUERCHE s/l'Aubois
: 06 69 49 31 27 - : redaction@unabcc.org

Rédacteur en chef de l'UNABCC et de la FCCA

Assistante rédaction :

Annie VILLE

Saint Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme
63100 CLERMONT-Fd
: 06 64 66 99 64 - : annie.ville266@orange.fr

Crédit Photos :

Thierry BRISSON - Membres de l'amicale - Régiments

Imprimé par :

COREP
16 boulevard Lafayette - 63000 CLERMONT-Fd
☎ : 04 73 91 67 98

n° ISSN : 1267 - 8554

Publié en 125 exemplaires

Événements et cérémonies 2014

Commémoration nationale des Dragons, le 6 septembre à Autun (71)

08 h 30 - 08 h 55 : Accueil des participants et des autorités à l'église Notre-Dame
09 h 00 - 10 h 00 : Cérémonie religieuse
10 h 05 - 10 h 55 : Déplacement à Fontaine la Mère (15 km d'Autun)
11 h 00 - 11 h 30 : Cérémonie militaire
11 h 35 - 12 h 55 : Retour à Autun et vin d'honneur à l'Hexagone
13 h 00 : Déjeuner de cohésion à l'Hexagone (Fin de la commémoration)

Le bulletin de participation est en cours de diffusion et sur le site : www.unabcc.org.

Passation de commandement, le 3 juillet à Canjuers

Le colonel Emmanuel COLLOT, chef de corps du 1er RCA quittant son commandement, le lieutenant-colonel (TA) Charles VINOT-PRÉFONTAINE lui succède. La prise d'armes sera placée sous la présidence du général de division GUYON, commandant les centres d'entraînements des forces.

09 h 00 : Cérémonie religieuse
10 h 45 : Prise d'armes
Vin d'honneur et repas

*Si des adhérents **souhaitent participer** à cette passation de commandement et **représenter** notre Amicale, contactez-moi afin de vous transmettre l'invitation et retournez celle-ci avant le 24 juin, dernier délai.*

Colloque, le 13 octobre à Paris (Journées de la Cavalerie)

09 h 30 : Ouverture de l'Amphi et accueil des participants.
10 h 00 - 10 h 15 : Début du colloque et ouverture par le Gal LEFÈBVRE qui introduit le thème et la première intervention.
10 h 15 - 10 h 45 : Intervention du Lcl DE LABAREYRE : la Cavalerie française à la veille de la guerre de 1914 (organisation, doctrine, réserve, emploi, état d'esprit ....)
10 h 45 - 10 h 50 : Le Gal LEFÈBVRE introduit le second intervenant.
10 h 50 - 11 h 20 : Intervention du colonel NOULENS : Les cavaliers dans la bataille de la Marne (1914). Actions d'éclat.
11 h 20 - 11 h 35 : Pause sur place de 15 mn.
11 h 35 - 11 h 40 : Le Gal LEFÈBVRE introduit le troisième intervenant.
11 h 40 - 12 h 10 : Intervention du colonel LAMBERT : Participation des unités de cavalerie dans les deux batailles des Flandres en 1914 (Yser, Ypres)
12 h 10 - 12 h 20 : Intervention du Gal LEFÈBVRE sur ce qui est arrivé après 1914 . (Grands évènements et grandes tendances, problématique de l'emploi de la Cavalerie !). Il introduit ensuite le dernier intervenant.
12 h 20 - 12 h 50 : Intervention du colonel NOULENS : Les combats de la Cavalerie à cheval sur le front oriental en 1918. (Palestine et Balkans)
12 h 50 - 13 h 00 : Conclusion
13 h 00 - 14 h 30 : Déjeuner.
14 h 30 - 15 h 30 : Table ronde sur les Opex
15 h 45 - 16 h 45 : Table ronde sur les équipements (à confirmer)
16 h 45 - 17 h 00 : Conclusion par le GCA D'ANSELME, président de l'UNABCC.

Commémoration YSER 1914, les 13 et 14 novembre en Belgique

1/ Jeudi 13 novembre à Dixmude :
14 h 00 : Accueil des participants à la Tour de l'YSER à Dixmude. Visite du musée
15 h 30 : Rassemblement des participants place Grote Markt à Dixmude
16 h 00 : Cérémonie militaire à la statue du général baron Jacques DE DIXMUDE
17 h 15 : Cérémonie religieuse à l'église Saint Nicolas (Grote Markt)
18 h 30 : Vin d'honneur au Cultur Caffee
20 h 00 : Dîner de cohésion à Dixmude

2/ Vendredi 14 novembre à la nécropole Saint-Charles de Potyze :
9 h 00 : Ouverture du site à la nécropole Saint-Charles de Potyze
9 h 30 : Mises en place pour la cérémonie militaire
10 h 00 : Cérémonie militaire (cf. cérémonial) commémorant les combats de la cavalerie française sur les bords de l'Yser à l'automne 1914. Dévoilement d'une plaque en hommage aux morts de ces combats. Dépôt de gerbes
11 h 30 : Vin d'honneur offert par l'ambassade de France en Belgique, pris sous les tentes déployées sur la prairie face à la nécropole
13 h 00 : Fin de la commémoration organisée par la FCCA. Repas et suite des activités à définir par chaque amicale régimentaire en fonction des lieux de tourisme de mémoire qu'elle souhaite visiter. Recommandation de ne pas quitter la ville d'Ypres sans visiter la magnifique exposition au « In Flanders Museeum » au centre-ville.

Une information sera prochainement diffusée et le bulletin de participation sera en cours de diffusion, prochainement ainsi que sur le site : www.unabcc.org.

Cette commémoration a reçu le label du Centenaire

In memoriam

Capitaine Roger VAYSSETTES nous a quittés le 31 décembre 2013

Officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1945 (6 citations), Indochine et Algérie, Croix du combattant volontaire, Médaillé militaire, ancien de la 1ère armée française, ancien président de l'association Rhin et Danube

Berlin 1945 : 3ème Chasseurs d'Afrique (Premier détachement Français)
Noël 1952 : 2ème Spahis marocain (Chef de protection, secteur Cantho-Soctrang ''Sud Vietnam'')

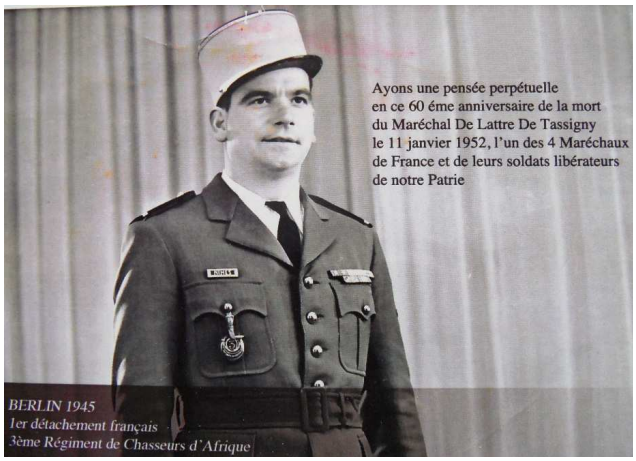

<u>Source</u> : 2004 Château des membres de la LH à Pouy s/Vanne lors de la remise de la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur du colonel BRISSON

Le document du milieu nous a été adressé par la Fédération régionale des camarades de combat – Section de Créon sous la signature de Jean-Claude MORIN qui nous a informés que par ses dernières volontés Roger VAYSSETTES lui avait confié la mission de nous remettre ce témoignage : « Un de DE LATTRE DE TASSIGNY, 1ère DB – 3ème RCA, libérateur de la France de Constantine à Berlin 1941-1945 »

Un très bel hommage de l'un de ses amis le colonel Bernard LÉTRANGE :

À DIEU…ROGER

Les obsèques de Roger VAYSSETTES ont eu lieu le 7 janvier 2014.

Avec Roger, un point commun certes, notre attachement au 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique, lui, comme jeune engagé à Constantine, moi, comme sous-lieutenant à Tebessa .... 19 ans après, mais au-delà, notre découverte de l'Algérie devenue chère à nos cœurs et que nous évoquions souvent lors de nos rencontres dans l'Entre Deux Mers, cette Algérie où, dès juillet 1943, le 3ème, dans l'Algérois et l'Oranie, était venu préparer le débarquement qui, pour le gros du régiment aura lieu en septembre 1944, et permettra de rejoindre les éléments de reconnaissance qui l'ont précédé et participé à la libération de Toulon et Marseille. Roger fait partie du 3ème escadron (Capitaine BRISSON) - 2ème peloton (Adjudant METAYER). Il est Chef de voiture de l'AMM8 « *Nîmes* » et va ainsi « galoper » vers le nord à l'ouest du Rhône. Que d'exploits individuels et collectifs au cours de ces actions libératrices. Il est impossible de les citer tous.

Mais l'agressivité des unités de reconnaissance est illustrée par les faits d'armes du maréchal des logis VAYSSETTES, le 20 novembre 1944, lors de la prise de Hombourg en Alsace dans des conditions particulièrement périlleuses, et 4 jours plus tard, le 24, en participant de façon déterminante à la libération d'Heimsbrunn. Dans ces occasions et bien d'autres, les qualités tactiques et de sang froid de Roger sont reconnues.

Après la guerre, Roger rejoint le 2ème régiment de Spahis marocains avec lequel il s'engage en Indochine. Il est blessé dans le Sud Vietnam en 1951. Il sert au Maroc puis en Algérie entre 1955 et janvier 1961.

Son courage et l'exemplarité de sa carrière militaire se mesurent aux nombreuses distinctions reçues : Officier de la Légion d'honneur, médaille militaire, Croix de guerre 39-45 avec 6 citations, Croix du combattant volontaire.

Il était un homme de convictions, et après 1961, il restera très impliqué dans la vie militaire au travers d'associations dont il a été le fondateur ou le président.

À l'occasion de ce décès, Kader ARIF, le ministre délégué chargé des anciens combattants, dans son message a rendu hommage à « *Un homme extraordinaire, au plus beau sens du terme. (Un) de ces hommes dont le destin et le parcours, au-delà du ministre des Anciens Combattants, marquent profondément l'homme que je suis* ».

Le Maire de Créon, lui, citait Nelson Mandela. « *… Le fait de savoir que durant ta vie tu as fait ton devoir, que tu as été à la hauteur des attentes de tes camarades est en soi une réussite superbe Roger tu peux, oui, aller lui dire que tu as répondu à son attente.* » À DIEU

Colonel (er) Bernard LETRANGE
Lieutenant en premier
2/3ème RCA 1961-1963

Il faut ajouter que Roger VAYSSETTES ainsi que le tireur de son AMM8 – Eugène FORT - avaient été faits citoyens d'honneur de la commune de Homburg en février 2005 lors de cérémonies commémoratives qui se sont déroulées en Alsace. Nous avions eu le plaisir de nous en faire l'écho dans le numéro 27 d'avril 2005 de l'Infocom. Ci-après extrait de l'allocution de M Gilbert RUSCH, maire de Homburg :

« Maréchal des logis Roger VAYSSETTES, chef de l'automitrailleuse « Nîmes », brigadier Eugène FORT tireur dans la tourelle, par les pouvoirs qui me sont conférés, j'ai l'agréable et honorée mission de vous décerner la distinction de citoyens d'honneur de la commune de Hombourg pour tout ce que vous avez fait pour les anciens qui nous ont déjà quittés, pour nous jeunes et moins jeunes, mais aussi et surtout, pour la mémoire de nos jeunes générations pour qu'elles ne vivent jamais ce que vous avez vécu. Vive Hambourg, vive l'Alsace, vive la France et vive l'Europe ».

- **Capitaine Didier ROSSIGNOL** nous a quittés début février 2014.

Il a été inhumé à l'Ile aux Moines lieu d'origine de sa famille

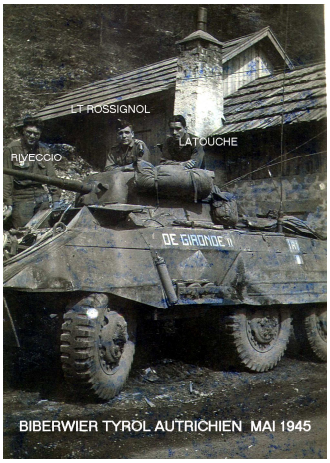

Septembre 2013, Didier pose devant le mémorial des Chasseurs d'Afrique à Floing.
« Tant qu'il en restera un »

La rédaction est sincèrement désolée de n'avoir pu évoquer le parcours de notre camarade Didier malgré nos demandes. Ce bulletin « Infocom » ayant déjà pris un très grand retard suite aux obligations du président à l'issue du décès de son père, le bouclage de ce numéro ne peut plus être reporté.

Nous espérons pouvoir avoir ces éléments pour notre prochain numéro.

- **Colonel (H) Roger BUREAU** nous a quittés le 8 mars 2014

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame du Marthuret à Riom le 14 mars.

Président de l'Amicale des Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique, d'automne 1996 jusqu'à juin 2012.

Weingarten 1950

Engagé volontaire dans la Défense Passive en 1944 à Marseille, à l'âge de 16 ans.

Engagé volontaire par devancement d'appel, le 28 juin 1949. Affecté au 1er escadron du 8ème régiment de Cuirassiers à Bizerte. Le 6 décembre 1949, il est admis à l'École des Officiers de Réserve de l'ABC à Saumur (EAABC). Aspirant, le 1er mai 1950, il est affecté au 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique comme chef de peloton d'AMM8 puis de M24 à Weingarten-Ravensburg, en Allemagne. Durant son affectation à Weingarten, il participe aux grandes manœuvres alliées (Jupiter).

Sous-lieutenant de Réserve ORSA, le 25 octobre 1951. Pour raisons personnelle et familiale, il ne renouvelle pas son engagement. Promu lieutenant, le 5 janvier 1955, il est rappelé sous les drapeaux le 16 mai 1956, Officier Instructeur, lieutenant en premier, au Groupement d'Instruction n° 2 du CIABC - 11ème Cuirassiers à Orange (Centre d'Instruction de l'Arme Blindée Cavalerie). Il forme sur EBR, une très grande majorité de militaire en partance pour l'Algérie et plus particulièrement ceux qui seront affectés au 3ème Chasseurs d'Afrique.

En août 1961, il participe au stage d'avancement à l'École d'Application de l'Arme Blindée Cavalerie (EAABC) de Saumur. Promu capitaine, le 1er octobre 1961. Il prend le commandement d'un escadron Dérivé de Gendarmerie mobile, le 111/16 à Moulins, en 1962.

Admis dans le Service d'État-major (ORSEM), le 8 décembre 1966, il est instructeur des officiers postulant pour leur admission au Service d'EM.

Promu chef d'escadrons de Réserve, le 1er octobre 1968 et affecté à l'Etat-major du 1er Corps d'Armée de 1970 à 1975. Il suit un stage de Renseignement-Interprétation photos (Versailles) et le stage d'Appui aérien à Baden-Baden en Allemagne en 1976.

Le 1er octobre 1980, il est promu au grade de lieutenant-colonel et sert à l'État-major de la 52ème Division Militaire Territoriale à Clermont-Fd. Promu colonel, le 1er octobre 1984, il sert comme s/chef d'État-major de la 52ème DMT. À la demande du colonel adjoint du général, il sert jusqu'à la limite d'âge de son grade.

... / ...

… / … Le 1er octobre 1980, il est promu au grade de lieutenant-colonel et sert à l'État-major de la 52ème Division Militaire Territoriale à Clermont-Fd. Promu colonel, le 1er octobre 1984, il sert comme s/chef d'État-major de la 52ème DMT. À la demande du colonel adjoint du général, il sert jusqu'à la limite d'âge de son grade.

Il fait ses adieux aux armes, le 1er avril 1991, admis à l'honorariat de son grade.

Officier de l'ordre National du mérite,
Médaille d'or des Services militaires volontaires
Commémorative 39-45 avec barrette Défense Passive

Sa carrière civile s'est déroulée pour l'essentiel au sein du Groupe Michelin. Cadre au sein du groupe MICHELIN ; il sera Directeur régional à Toulouse en 1960 (Bergougnan) ; en charge au sein de la Direction Commerciale de la formation des cadres et du contrôle des représentants, chef du Service Après-vente Bandes transporteuses (Bergougnan et Kléber Colombes), General Manager du Département des Flexibles marins pétroliers dit « Offshore » (Kléber Industries).

Par lettre du 4 décembre 1991, n° 3726, le général, Gouverneur Militaire de Lyon, Commandant la Région Militaire de Défense Méditerranée et circonscription Militaire de Défense de Lyon faisait savoir au colonel (R) Roger BUREAU ; *« … Vous êtes cette année (1992) proposable à la fois pour le grade de Commandeur de l'Ordre National du mérite et pour le grade de Chevalier de la Légion d'honneur… »*. Resté sans suite par le BCAAM.

- **Adjudant-chef Francis TRAPU**

Né le 30 septembre 1929 à Floing, il incorpore le 3ème Chasseurs d'Afrique à Ravensburg (FFO) au 3ème escadron en octobre 1949. Il est affecté à l'EMC. En mars 1950, il est nommé au grade de brigadier puis brigadier-chef au mois de juin suivant et maréchal des logis (PDL) en septembre 1950 alors qu'il avait signé son engagement définitif au 3ème RCA au mois de juillet, précédent.

En janvier 1951, il s'inscrit au tour de départ TOE. Le mois suivant, il est désigné pour servir en Extrême-Orient. Son départ est différé et en mai 1951, il est affecté au 5ème RH à Coblence. Désigné pour servir en EO. Mise en route sur le DIM (Dépôts des isolés métropolitains) de Marseille en septembre 1952. il embarque sur le Steam Ship « *Pasteur* », le 16 septembre et débarque à Saïgon le 3 octobre, détaché à la Cie de Commandement de la zone ouest (43ème RIC). En juin, il est nommé au grade de maréchal des logis-chef.

Désigné pour être rapatrié par voie aérienne en octobre 54, il embarque à Saïgon le 12 novembre et débarque à Paris le 15 suivant. Le 16 novembre, il embarque à Paris et débarque à Casablanca pour un CFC de 98 jours. Le 24 février 55, il rejoint le 5ème RH (à Fritzlar puis Weingarten). Affecté au 4ème escadron. En juillet, il est affecté au 8ème RH. Il embarque à Marseille sur le « *Président de Cazalet* » et débarque le lendemain à Philippeville. Il rejoint le corps à Constantine et affecté en août au 1er escadron. Douze mois plus tard, il est muté du 1er au 3ème escadron.

Le 1er juillet 1961, il embarque à Alger pour CFC avant mutation. Le mois d'août suivant, il est muté au 5ème RH, affecté à l'ECS, admis dans le corps des sous-officiers de carrière. Le 14 septembre 1962, il est nommé au grade d'adjudant, muté au 12ème régiment de Chasseurs à Sedan, affecté à l'ECS, en juillet 1965. Le 1er janvier 1967, il est promu au grade d'adjudant-chef. En janvier 1970, il est admis à servir jusqu'à la limite d'âge de son grade et prendra sa retraite en juillet 1978. En mars 2001, il devient conseiller municipal de Floing et était également vice-président du 12ème RCh.

Citation : À l'ordre du régiment en date du 28 août 1954
Décorations : Médaille militaire, Médaille coloniale, Croix de guerre TOE avec étoile de bronze, Médaille commémorative AFN (Algérie), Croix du combattant, Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient.

À l'occasion de la commémoration des Chasseurs d'Afrique en 2010, j'ai eu l'honneur de faire sa connaissance et nous avons évoqué ses souvenirs et ceux de mon père lorsqu'ils étaient au 3ème RCA en Allemagne, il m'a beaucoup parlé de ses enfants et de la fierté qu'il en avait. Christian

- **Cavalier Marcel CAUCHI** était né à Bône le 5 novembre 1923

1ère DB et 3ème RCA 43/45 2ème escadron 1er peloton
Titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de guerre
Adhérent depuis 1985
Il est décédé à Hyères le 14 mai 2014 et a été inhumé à Nice le 20 suivant

Mr ?, Annie VILLE, Marguerite-Marie BÉNÉZECH, Jacques BAERTHEL, Roger BUREAU, Pierre PERRAUD, Christian COLLOMB, Michèle LLANET, Raymond MALBOSC, Jacquie PERRAUD, Andrée CAUCHI et Marcel, Pierre BÉNÉZECH, Cécile BAERTHEL, Juliette COLLOMB, Mme ?, René LLANET

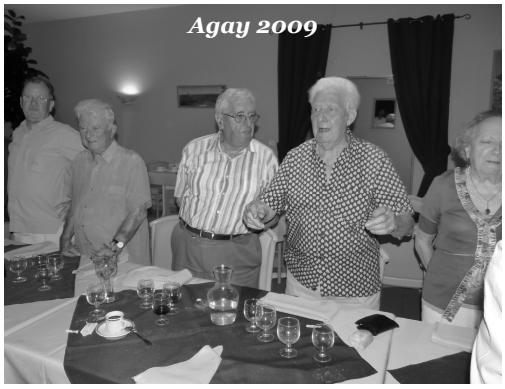

Marc VANDENBOSSCHE, Raymond MALBOSC, Jean-Pierre MOLINA, Marcel CAUCHI et Andrée

Jacques CANDORÉ, Joseph GUILLAUD, Marc VANDENBOSSCHE, Raymond DEMAILLY, Annie VILLE, Roger BUREAU, Raymond MALBOSC, Michèle LLANET, Jean-Pierre MOLINA et Mme, Mme GARRIC et Marcel CAUCHI qui déposent la gerbe.

À San pablo, que pas un bleu ne bouge…

le 5 mai 1863, au cours de la bataille de San Pablo del Monte au Mexique, dans un combat à 1 contre 10, les Chasseurs d'Afrique s'emparent de l'emblème des lanciers mexicains ennemis. Ce 7 mai, nous avons célébré le 151ème anniversaire de cette bataille, en présence de nombreux anciens de l'amicale du 1er RCA, de l'union nationale des anciens Chasseurs d'Afrique et de la fédération des anciens Chasseurs et Chasseurs d'Afrique représentée en l'absence du général POSTEC par Louis BOMPOINT, président de l'Amicale des 2èmes RCh-RCA, ainsi que des autorités civiles et militaires locales. Après une cérémonie religieuse célébrée exceptionnellement par le Père Guy GILBERT, le monument à la mémoire des Chasseurs d'Afrique nouvellement créé sur la place d'armes du 1er RCA a été inauguré. Au cours de la cérémonie, le colonel COLLOT a procédé à la remise de la médaille militaire à M. Aimé CAT, de la médaille de l'ordre national du mérite aux adjudants-chefs ACCART et PAQUIN, puis il a donné lecture de la citation avec attribution de la médaille d'or de la défense nationale avec étoile de bronze au CCH OLIERE, de la lettre de félicitations à l'adjudant CONDELLO et de l'ordre du jour relatif à l'adieu aux armes de l'adjudant-chef KARDACZ.

Les Journées NEXTER

Le 18 mars, lors de la journée « forces de contact » organisée par NEXTER au profit des armées étrangères, les pelotons LECLERC et VBCI ont participé à la belle tenue de cette démonstration.

Évaluation de nos cynotechnic(h)iens

Du 17 au 21 mars 2014, le 1er RCA s'est distingué lors des tests d'évaluations des équipes cynotechniques de la zone Sud-est qui se sont déroulés sur le camp de La Valbonne. L'ADC NAULEAU récidive dans la spécialité « pistage confirmation » en remontant une nouvelle fois sur la première place du podium avec 320/400 pts.

En « pistage précision », le CC1 MARIMOUTOU se classe sur la 3ème marche avec 129/200 pts.
En « Dressage », le CC1 COULON termine 1er de l'épreuve avec 255/300 pts, le MCH LAVIGNE se place au pied du podium avec 230/300 pts.

Les Chasseurs de 1ère classe DEHAESE et JOLIE obtiennent leur brevet de patrouille respectivement avec 233/300 pts et 272/300 pts.

Le mot du président

Chers amis,

Je me permets de vous faire part d'un domaine que je considère comme récurrent mais qui malheureusement est dans l'air du temps et qu'il est particulièrement délicat d'évoquer.

Pourtant chaque année, ce thème revient, ce qui est dans la logique des choses.

Je souhaiterais vous rappeler comment les associations existantes peuvent se pérenniser. Pour cela, je prends appui sur nos statuts, selon l'article 6 dont le thème est les ressources. Nos ressources comprennent 3 alinéas :
a) Les cotisations dont le montant annuel est fixé par l'Assemblée générale
b) Les dons
c) Les subventions éventuelles

Pour le point a) ; nos cotisations sont figées depuis quelques années. Pourtant, la vie augmente et dans notre cas, ce sont les frais d'expédition qui s'envolent ainsi que la TVA qui va vers la hausse.

Pour le point b) ; ces dons sont issus majoritairement voire exclusivement des adhérents qui nous font l'honneur de nous soutenir au mieux de leurs possibilités afin que notre Amicale résiste aux turbulences de notre époque.

Pour le point c) ; notre Amicale n'a effectivement jamais fait de demande sous l'ère du président précédent. C'était son choix. Pour ma part, j'ai déjà fait une tentative l'an dernier auprès de la mairie de Riom qui s'est soldée par une fin de non recevoir. Maintenant notre siège social est sur Clermont-Fd, je vais renouveler ma démarche mais il ne faut pas rêver. L'état de notre pays étant ce qu'il est, même les subventions issues du ministère des anciens combattants ont subi des coupes franches jusqu'à plus de 50 % entre 2012 et 2013. Il faut espérer que ces coupes ne descendent pas encore plus bas car ce sera la fin de nombreuses associations. Pourtant depuis 3 ans, notre Amicale reçoit une ristourne de la FNAM (+/- 40,00 €).

Vous l'aurez bien compris, notre Amicale vit exclusivement de nos cotisations. Vous trouverez ci-dessous comment est répartie votre cotisation en termes de dépenses, pour l'année 2013. En 2013, nous étions 84 adhérents inscrits et 75 à jours de leurs cotisations. En outre, je vous rappelle les deux niveaux ; 25,00 € pour les Chasseurs et Chasseurs d'Afrique, pour les sympathisants et 10,00 € pour les veuves. Sur les 75 adhérents à jour de leur cotisation, les femmes représentaient 20 %.

Affiliation FCCA/UNABCC	: 172,00 € : 75 =	2,33 €
Frais postaux	: 219,11 € : 75 =	2,92 €
Frais de fonctionnement	: 395,34 € : 75 =	5,27 € (*Fournitures, téléphone, hébergeur, déplacement, Bapoia*)
Frais de bulletin	: 758,01 € : 75 =	10,11 €
Don	: 150,00 € : 75 =	2,00 € (*Terre Fraternité*)
Cadeau ou gerbes	: 45,00 € : 75 =	0,60 €
		————
		23,23 € *Total charges/adhérents*
		1,77 € *Chiffre inexact en tenant compte que 30 adhérents sont des femmes*

À ce jour, 35 adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation 2014 malgré les relances de notre secrétaire générale, Annie. J'ai accepté cette présidence pour pérenniser notre Amicale, notre Devoir de mémoire pour ces deux régiments et surtout pour respecter notre devise : « *Tant qu'il en restera un* ». Cette absence de recettes peut très vite déséquilibrer notre trésorerie.

Actuellement, toutes nos amicales régimentaires et/ou d'anciens combattants sont fragilisées par le départ de nos anciens au crépuscule de leur vie. Je compte sur vous mes aînés, mes anciens sur votre compréhension et votre soutien dans ma tâche pour maintenir notre belle famille aussi loin et aussi longtemps que possible.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de prendre connaissance de ce mot que j'ai mûrement réfléchi avant de l'écrire.

Christian

Appel à cotisation 2014

Le montant annuel pour la cotisation 2014 est :

- 25,00 € pour les Chasseurs et Chasseurs d'Afrique
- 10,00 € pour les épouses et veuves
- 25,00 € pour les sympathisants

Votre chèque libellé à l'ordre de « **Amicale des Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique** » et à adresser à : Annie VILLE : Saint-Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme - 63100 CLERMONT-Fd

Si vous avez des nouvelles coordonnées (adresse, téléphone et mail), n'oubliez pas de nous les transmettre afin que nous puissions tenir à jour notre fichier adhérents.

10ème anniversaire

« Le 10 juin il y aura 10 ans que le colonel ARGOUD a quitté ce monde pour le grand départ vers le Père. En sa mémoire des messes ont été célébrées à Épinal en l'église Saint Antoine le dimanche 8 juin, le jour de Pentecôte et le mardi 10 juin en la Chapelle de Marie Immaculée à Nancy.

« Nos pensées vont vers son épouse, ses enfants et tous ses proches. »

Christian

Souvenirs d'un appelé dans le conflit d'Algérie

« La Herse » qui n'avait rien d' « agricole »…

Après un séjour en qualité d'instructeur au Centre d'instruction des divisions blindées (CIDB) à Trêves (FFA) et comme tout jeune de l'époque, vint une affectation en Algérie (Août 1959).

Après un passage par Bone-Souk Arhas, arrivée à Tebessa (tout le monde descend…)
Les camions de notre future unité nous attendent bien sagement à l'ombre de quelques arbres.

C'est le départ pour Bekkaria, PC de notre régiment : le 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique, aux ordres du lieutenant-colonel DE LA MORSANGLIÈRE, régiment blindé constitué de 3 escadrons de combat et d'un PC (ECS) ; 1er escadron stationné à Youks Les Bains, chargé de réserve opérationnelle et d'assistance aux autres unités, y compris sur la « Herse » ; 2ème et 3ème escadrons sur le barrage de la frontière algéro-tunisienne (2ème au Kouif - gare de Rhilane) ; et le nôtre, 3ème escadron stationné au « dispensaire », commune de Elma El Abiod.

Arrivée à l'escadron lundi vers midi, avec le camion de « l'appro » et affectation immédiate dans un peloton de combat pour ce qui me concerne. Dès l'après-midi, connaissance des personnels, des moyens et des missions et consignes de rigueur dans ce secteur très prisé des HLL puis « Herse » dès la nuit suivante (pas de temps à perdre…)

Le régiment que je découvrais (3ème RCA) venait d'arriver dans le secteur venant de l'Algérois (secteur de Fort de l'Eau avec la 7ème division mécanique rapide (DMR) qui devint ensuite 7ème division légère blindée, le 1er mars 1960. La zone occupée dans l'Algérois semblant plus tranquille, son transfert vers la frontière tunisienne débuta en juillet 1959 pour assurer la relève d'unités de Légion Étrangère et de parachutistes.

Secteur de compétence : zone de Tebessa, les régiments y étant disséminés (72ème GA, 57 BS, 21ème RIMA, 1er RBIM, etc…). Le général commandant la 7ème DMR prenant le commandement de la zone sud-est constantinois (ZSEC), la 7ème DLB fut l'une des premières divisions à rentrer en métropole au cours de l'été 1961, pour l'Est de la France et la dissolution progressive de plusieurs unités.

Missions et moyens des unités de « Herse » :

Interdire tout passage ou franchissement du barrage électrifié afin de couper les vivres des rebelles sur le sol algérien et le transfert des éléments en formation dans les postes de l'ALN, sur le sol tunisien.

La construction du barrage algéro-tunisien fut décidée après réalisation du barrage algéro-marocain en 1956. Il fut donc réalisé en un temps record au cours de l'année 1957 puis amélioré et renforcé en fonction des besoins locaux ou protection d'activités minières (fer et phosphate) ; le barrage portant souvent les noms des concepteurs (MORICE, alors ministre de la Défense, CHALLE, VARUXEUR ou PERRIN, officiers généraux).

Le barrage électrifié (5 000 volts ou moins, suivant conditions météo, vents violents, pluies d'averses, etc.) a été réalisé par le génie militaire, des dizaines de bataillons de spécialistes et de civils encadrés et recrutés pour ce faire. Vaste chantier réalisé en un temps record mais qui dit « barrage » dit protection et gardiennage du secteur et de ses structures.

Décision fut prise (comme pour le Maroc) de disposer des troupes le long de réseaux : Troupes de maintenance (électromécaniciens du génie, artilleurs, transmissions, etc.).

La sécurité « mobile » et directe du barrage et de ses abords étant à la charge d'unités spécifiques (régiments blindés ou infanterie mécanisée).

Ces unités stationnant souvent à quelques mètres des réseaux et opérationnelles 24h/24. C'est ainsi que chars, EBR, AM Half Track et autres engins assuraient la sécurité des installations, avec parfois, à vue, les postes d'entrainements FLN en territoire tunisien, mais là… « pas touche » !

Les postes installés en Tunisie ou au Maroc, des dizaines de bases assurant la formation et l'entrainement des troupes de l'ALN, soignaient les blessés ou malades, montaient les différentes opérations ou tentatives de franchissement des réseaux ou harcèlement de nos postes installés en Algérie et distants parfois de quelques centaines de mètres.

Barrage :

- Surveillance de jour assurée par toutes unités du secteur empruntant la voie de desserte du barrage et parallèle à lui.
- Surveillance de nuit, chaque unité de « HERSE » divisées en pelotons ou sections, étaient chargées de la surveillance d'un secteur ayant une longueur différente suivant les risques ou topographie des lieux (5 à 20 km par peloton).

Composition : (pour ce que j'ai connu personnellement) :

4 EBR environ de 75 ou 90 mitrailleuses et projecteurs puissants, 4 jeeps avec coupe-fils, mitrailleuse de 30 et projecteur, 1 dodge 6 x 6 avec mitrailleuse de 50 (12.7 mm) et projecteurs.

Mise en place sur le barrage terminée après « ratissage » avant tombée de la nuit, patrouille sur secteur affecté ou « choufs » et décrochage après levée du jour. Que de nuits blanches passées dans les nuits noires des barrages !

Planning de travail (pour notre unité) :

3 nuits consécutives de Herse avec parfois quelques heures de repos dans les blockhaus aménagés, 1 nuit d'alerte (2 minutes pour avoir quitté l'unité), 1 nuit de repos (rotations sur 5 jours)

De jour : récupération, surveillance zone frontière avec franchissements des barrages, pose de mines, entretien des matériels et locaux, visites et revues diverses. Nous avons parfois obtenu une nuit de repos supplémentaire, renforcés ou remplacés par quelques unités amies du secteur… merci à eux !

En liaison radio permanente avec l'unité et les postes fixes voisins (électromécaniciens, artilleurs, etc.), les hommes de la Herse signalaient immédiatement tout incident ou présences suspectes. Des tirs préréglés (artillerie) étaient alors décidés par le commandement ainsi que l'envoi d'avions pour opérations « lucioles ». À noter également la grande efficacité des projecteurs de marine gérés par le génie et l'artillerie « balayant » des kilomètres de terrain, rendant la progression ennemie difficile, voire impossible, en la clouant au sol.

Les incidents ou accrochages avec tentative de franchissement étaient différents à chaque intervention, simples coups de feu par arme automatique ou bazookage puis replis rapides, soit tentatives ou franchissements massifs par des unités fortement armées, entrainées et « bourrées aux fesses par leurs hiérarchie »… Souvenirs de cette nuit du 12 au 13 décembre 1959, aux abords du Djebel Oubira et de l'Oued Djebissa (PK 19) où l'attaque déclenchée vers 20 h 00 s'est poursuivie jusqu'au jour, le lendemain, empêchant les rebelles de rejoindre leurs cantonnements sans avoir réussi à franchir le barrage.

Opération de « ratissage » au matin et récupération d'un HLL armé et découverte de multiples fragments de matériels laissés sur place par les rebelles.

Combien des nôtres périrent dans ces accrochages (bazookas, mines, tirs de mortiers, accidents d'armes ou de la route) ? Combien de fois, sommes-nous intervenus pour adresser un dernier adieu à nos camarades tombés sur le barrage, victimes des tirs ennemis ou des mines ?

Peu ou pas de Légion d'honneur, ni de médailles… presque l'anonymat !

Un grand merci aux unités de soutien, sans lesquelles nous serions, pour certains, depuis des décennies, sous terre.

Merci aux électros, aux artilleurs, transmetteurs, aviateurs, à tous les services (santé, intendance, etc.)

Maréchal des logis Fernand GRANDEMENGE
3ème escadron / 3ème RCA
Rédigé à Gérardmer le, 10 juillet 2013

Compte rendu d'opération

Algérie / Corps d'Armée d'Alger / 7ème DMR
3ème escadron - 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique

Affaire : Arrestation de chefs rebelles dans la Fraction Labazize. (commune de Rovigo)

Le 22 novembre 1957 sur renseignements émanant du 2ème Bureau du 3ème RCA, le capitaine HEISSAT, commandant le 3ème escadron, monte une opération visant à capturer 14 chefs rebelles de la zone devant être hébergés chacun dans une maison différente de la fraction Labazize (entre L'Arba et Rovigo) au cours de la nuit du 22 au 23 novembre 1957. En vue de les capturer dans la plus grande discrétion possible, le capitaine HEISSAT décide d'agir par un coup de main en simulant un faux convoi de plusieurs GMC entre Rovigo et L'Arba d'où les exécutants sauteront en marche à la hauteur de Labazize puis entreprendront la fouille des gourbis hébergeant les chefs rebelles.

Le maréchal des logis-chef LAMBERT est désigné pour effectuer le coup de mains avec sa harka, son radio, garde du corps et interprète. Harka renforcée par un sous-officier adjoint (le maréchal des logis ROUX), le garde champêtre de Rovigo et quelques Chasseurs. Soit 17/18 hommes au total. L'heure de début de l'action est fixée à 24 heures.

Le convoi démarre à 23 h 45, en feux de blackout, et se dirige vers Rovigo à vitesse normale, il ralentit à la hauteur de Labazize puis reprend sa route. Tous les hommes répartis dans les GMC ont sauté au signal du maréchal des logis-chef LAMBERT (qui chute en arrivant au sol ayant mal évalué la vitesse) et se rassemblent pour recevoir les ordres sur le terrain.

Le maréchal des logis-chef LAMBERT avec deux harkis et son interprète, disposant des fiches locales de recensement, guidé par le garde champêtre, va visiter les gourbis concernés et arrêter les rebelles ; les prisonniers seront remis au sous-officier adjoint qui, disposant du reste du personnel, les fera sortir du village et les gardera à l'ouest à l'écart du dit village ; il assurera un recueil éventuel.

L'affaire se déroule dans le calme, les rebelles sont réveillés par des chuchotements, un à un, parfois avec un couteau de ..

harki sur la gorge, ils sont évacués aussitôt par les hommes du renfort. On compte 11 rebelles prisonniers quand le rythme ralenti. Un peu à l'écart une maison importante dont la cour est fermée par un haut mur et une porte solide, pose un problème : impossible d'y entrer sans bruit. On tente autre chose : « Hàl el beb ! Askris français » et coups de poings discrets sur la porte. Le charabia semble bien compris : dans la cour une voix d'homme, très forte, en arabe, prétend que nous ne sommes pas des français mais des moudjahiddines de l'ALN et qu'il ne veut pas ouvrir. Du côté de la harka le ton monte, en vain. La méthode forte est employée : escalade du mur, quelques hommes sur le faîte des toits prêts à sauter et à ouvrir la porte. Finalement c'est le propriétaire qui se résigne et ouvre la porte. Ruée vers une pièce éclairée à l'électricité ! En fait, tout en se garantissant des rebelles, le propriétaire a gagné du temps pour que les femmes de son importante famille s'habillent. Tout le monde est là. Les trois fils aussi dont l'un ne semble pas à l'aise : papiers en règle, travaille à Alger, pas recherché.

Le maréchal des logis-chef LAMBERT abrège les formalités : il reste trois rebelles à trouver et l'incident a dû les alerter car ils sont introuvables. La recherche du dernier rebelle conduit vers le sud et le djebel ; le groupe d'arrestations dont il ne reste que le maréchal des logis-chef LAMBERT traînant son genou droit, un harki et le radio interprète ; rien toujours dans la dernière maison suspecte. Mais au loin au pied du djebel vers le sud, Malibour et la piste de Taoudjert, des signaux lumineux de lampes électriques apparaissent par moment sur un large front estimé à 500 mètres : il y a du monde en face, un recueil ALN a sans doute été prévu. Le maréchal des logis-chef pense qu'il est inutile d'insister et se replie.

Tout le monde se regroupe à l'ouest de Labazize ; appel radio vers les camions restés à l'Arba qui arrivent rapidement pour recueillir la harka satisfaite : pas un coup de feu, pas un blessé (sauf le genou du chef), ni d'un côté ni de l'autre. Bilan : onze prisonniers sur les quatorze prévus, ils seront remis au Deuxième bureau du Sous-secteur dès le matin. Retour vers 2 h 00 à Rovigo. Le succès du coup de main a reposé en grande partie sur le Garde champêtre et sa connaissance des lieux et des habitants.

La contusion du genou, le tracassera pendant de longues années. En 1992, il sera opéré à l'Hôpital des Armée de Rennes pour extraction d'un kyste synovial du genou droit.

Chef d'escadrons Paul LAMBERT
Extrait de son livre

Distinction

Sous le parrainage de

Madame Le Maire

Le Colonel André BOISSINOT
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Recevra dans l'Ordre et remettra les insignes d'Officier à

Henri GARRIC

lundi 24 février 2014 à 18 heures

dans la Salle des États de Provence de l'Hôtel de Ville
Vous êtes cordialement invité à cette manifestation
et nous serions heureux de votre présence.

Réponse SVP : *pour le 20 février à Henri GARRIC – Bât O – le Bel Ormeau – Avenue Jean-Paul Coste – 13100 Aix-en-Provence*

Nous sommes heureux d'apporter nos félicitations à notre camarade, l'adjudant Henri GARRIC pour la distinction qui lui a été récemment conférée.

Élus et anciens combattants étaient nombreux à avoir répondu présent à l'invitation du colonel André BOISSINNOT qui avait délégation pour recevoir notre ami dans l'Ordre national du Mérite.

Après avoir retracé le parcours du soldat et les mérites éminents qui lui ont valu d'être fait Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, il a tenu à rappeler les mérites distingués qui lui font recevoir les insignes d'Officier de l'Ordre national du Mérite.

Comme l'avait précédemment souligné notre président, Francis AGOSTINI, ces mérites résultent de la passion qu'il a mise au service du monde combattant et la liste est longue. De Porte-drapeau de la SMLH à Président Départemental de l'ANAI, il prend le temps d'être Vice-président de notre Comité de Coordination, s'intéresse aux missions de l'ONAC et tout particulièrement au Conseil Départemental, avec deux délégations de représentativités auprès de la Maison de Beaurecueil et l'Hôpital de Laveran.

Nous n'oublierons pas la présidence du Comité d'Entente d'Associations d'Anciens Combattants et Patriotiques du Pays d'Aix, qui lui vaudra, au cours de cette cérémonie, les éloges appuyés de Madame le Maire.

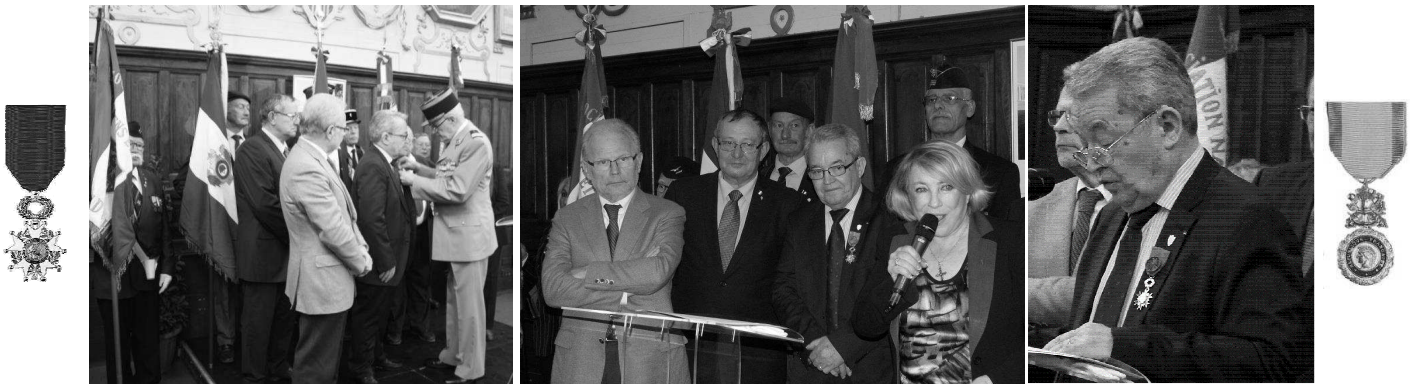

« Voilà une décoration bien méritée même si soixante années se sont écoulées. Félicitations Henri »

Christian

22 AOÛT 1914

En son quartier « Galliffet » à Constantine (Algérie), le colonel COSTET, commandant le 3ème RCA, reçoit l'ordre de mobilisation. Il ne sait pas encore que partant de Galliffet, ancienne caserne de Mansourah, ainsi nommée en hommage au colonel GALLIFFET qui commandait le régiment en 1870 à la Bataille de Sedan. Il est loin d'imaginer que son Unité devrait, quasiment dans la même région, revivre un calvaire identique à celui de Floing en 1870.

Adjudant Henri GARRIC
Président du Comité d'Entente d'Associations d'Anciens Combattants et Patriotiques du Pays d'Aix
Ancien du 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique.

Introduction : À la veille du centenaire de ce terrible conflit qui a embrasé l'Europe et le Monde, et semé la désolation sur une partie de la France, nous avons l'absolue nécessité d'en reparler et surtout de comprendre pour mieux éviter tout bégaiement de l'histoire.

Comme certainement toute ma génération, je n'ai que le souvenir de l'impressionnant inventaire de noms gravés dans le marbre des Monuments aux Morts. Notre seul reflex à cet âge-là était l'admiration à ces héros et la fierté de leur rendre hommage le 11 novembre de chaque année.

Maintenant, âgés et de surcroît anciens combattants à notre tour, nous avons l'impérieux devoir de transmettre cette Mémoire combattante aux jeunes générations. Ces Poilus ont été notre fierté, aujourd'hui tous disparus, nous devons nécessairement ne pas les oublier et continuer à les glorifier. Ils sont à tout jamais l'honneur de la France !

Ainsi depuis quelques années je me suis découvert le besoin de parler de ces conflits et plus spécialement, sans doute par facilité diront certains, de mes ainés au sein du régiment où j'ai servi pendant près de 6 ans. Non ! Non ! Ce n'est pas du chauvinisme, c'est simplement la reconnaissance à une famille, famille qui à mes yeux à valeur d'exemple.

C'est donc tout naturellement que j'ai choisi d'écrire mon devoir de mémoire sur la participation du 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique (3ème RCA). Il est dans la tradition des Unités de conter les grandes batailles auxquelles elles ont participé, d'où mon envie de mettre à l'honneur mes grands anciens qui ont souffert et péri, lors de la **« bataille de Rossignol »**.

Permettez-moi de souligner, que ce sont ces récits qui motivent tout-un-chacun à faire aussi bien, sinon mieux que nos ainés. C'est aussi le liant qui unit les individus entre eux et fonde l'esprit de corps. Qualité absolument nécessaire pour vaincre et mourir aussi…

Quel-est ce 3ème RCA ? Dès 1831 les régiments de Chasseurs d'Afrique sont constitués à partir des escadrons de Chasseurs à cheval et de la cavalerie Indigène. En 1914 ils seront au nombre de six et sont parties intégrantes de l'Armée d'Afrique et en sont les éléments de Cavalerie Légère, mais contrairement aux unités de Spahis à majorité indigène, ces régiments seront à plus de 75 % métropolitains.

Créé en 1833 à Bône (Algérie), le 3ème du nom participe à la prise de contrôle du Territoire et dans ce cadre, à Constantine après l'avoir conquise, y tiendra garnison à partir de 1837 et d'où se poursuivront les opérations militaires sur l'ensemble du Territoire Algérien.

Puis son étendard s'ornera des batailles hors de France : Crimée 1854, Italie 1859, Syrie 1860, Mexique 1862-1867. La guerre de 1870 donnera à ce beau régiment l'occasion de montrer, une première fois sur le Territoire National, ses qualités guerrières. Mais aussi d'y trouver sa devise : « TANT QU'IL EN RESTERA UN ».

« La Grande Guerre » : Déjà dénommée ainsi en août 1912 par le général JOFFRE qui citait le titre d'un ouvrage du général allemand FALKENHAUSEN « **La Grande Guerre d'aujourd'hui** ».

Nous ne reviendrons pas sur les Causes, elles sont multiples et chaque belligérant en a une grande part de responsabilité, même les pays qui se veulent neutres, sans le savoir, en incitent d'autres à la guerre. La Grande-Bretagne donne le sentiment à l'Allemagne d'avoir le champ libre. La Belgique permet, par sa neutralité et la faiblesse de ses moyens militaires, aux Allemands de détenir un droit de passage sur ses terres. Ce dont ils profiteront allégrement et sans aucune retenue, des hordes sauvages s'abattront sur ce pauvre Pays.

Certains n'hésitent pas à avancer les occasions perdues de mettre un terme à ce conflit. Entre autres l'argument suivant : ***« Si JOFFRE avait envoyé, dès le 3 août 1914, l'Armée LANREZAC à Liège par chemin de fer, l'Armée allemande, embouteillée autour d'Aix-la-Chapelle, était battue. ».***

Hélas ! Le général JOFFRE, certainement encadré et fidèle à son plan XVII, n'a pas donné cet ordre et c'est la raison pour laquelle, nous allons aborder ces moments dramatiques vécus par l'Armée Française dans les premiers jours du conflit.
Je vais tenter de décrire cette bataille de par l'itinéraire du 3ème RCA au sein du Corps d'Armée Coloniale, lui-même composante de la 4ème armée et dont la composante est présentée ci-dessous.

Les bruits de bottes, montent chaque jour un peu plus, au-delà de la ligne bleue des Vosges. Le 1er août 1914 la France décide de la mobilisation générale. Ce que ne manque pas d'expliciter Monsieur VIVIANI à l'ambassadeur allemand : *« la France a dû recourir à la mobilisation générale, en réponse à la mobilisation allemande qu'il savait décidée depuis la veille »*. Et de rajouter : *« Cette attitude de votre gouvernement nous a dicté la nôtre. Nous avons été obligés de prendre des précautions analogues aux vôtres. Nos dispositions pacifiques demeurent entières. Nous voulons la paix : la meilleure preuve que nous puissions vous en donner, c'est qu'à l'heure présente le Parlement français n'est pas convoqué. C'est ce que constitutionnellement nous serions obligés de faire, si nos intentions n'étaient pas pacifiques. ».*

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER

ORDRE
DE MOBILISATION GÉNÉRALE

La mobilisation générale est décrétée pour le dimanche 2 aout 1914, plus rien n'arrêtera cette marche vers l'abime et l'anéantissement de nos jeunes hommes.

L'Armée française est en ordre de marche, les missions ont été définies et l'Armée qui nous concerne, pour ce mémoire, est la 4ème aux ordres du général DE LANGLE DE CARY. Le chef est prestigieux et l'ensemble à fier allure avec ses 3 Corps d'Armées et sa Division de Cavalerie.

4ème Armée : 12ème Corps d'Armée / 23ème Division d'infanterie : 45ème Brigade : *63ème, 78ème RI* / 46ème Brigade : *107ème, 138ème RI* / Cavalerie : *21ème Chasseurs à cheval (1 escadron)* / Artillerie : *21ème RAC (3 groupes 75)* / Génie : *6ème régiment (compagnie 12/1)* / 24ème Division d'infanterie : 47ème Brigade : *50ème, 108ème RI* - 48ème Brigade : *100ème, 126ème RI* / Cavalerie: *21ème Chasseurs à cheval (1 escadron)* / Artillerie : *34ème RAC (3 groupes 75)* / Génie : *6ème régiment (compagnie 12/2)* / Régiment d'infanterie (rattaché au 12ème CA) : *300ème et 326ème RI* / Cavalerie (rattachée au 12ème CA) : *21ème Chasseurs à cheval (4 escadrons)* / Artillerie (rattachée au 12ème CA) : *52ème RAC (4 gr.)* / Génie (rattaché au 12ème CA) : *6ème régiment (compagnies l2/3, 12/4, 12/16, 12/21)* / Autres (rattaché au 12ème CA) : *12ème escadron du train - 12ème section de secrétaires D'EM - 12ème section d'infirmiers, 12ème section de commis et ouvriers.*

17ème Corps d'Armée : 33ème Division d'infanterie : 65ème Brigade : *7ème, 9ème RI* / 66ème Brigade : *11ème, 20ème RI* / Cavalerie: *9ème Chasseurs à cheval (1 escadron)* / Artillerie : *18ème RAC (3 groupes 75)* / Génie : *2ème régiment (compagnie 17/1)* / 34ème Division d'infanterie : 67ème Brigade : *14ème, 83ème RI* / 68ème Brigade : *59ème, 88ème RI* / Cavalerie: *9ème Chasseurs à cheval (1 escadron)* / Artillerie : *23ème RAC (3 groupes 75)* / Génie : *2ème régiment (compagnie 17/2)* / Régiment d'infanterie (rattaché au 17ème CA) : *207ème et 209ème RI* / Cavalerie (rattachée au 17ème CA) : *9ème Chasseurs à cheval (4 escadrons)* / Artillerie (rattachée au 17ème CA) : *57ème RAC (4 gr.)* / Génie (rattaché au 17ème CA) : *2ème régiment (compagnies l7/3, 17/4, 17/16, 17/21)* / Autres (rattaché au 17ème CA) : *17ème escadron du Train - 17ème section de secrétaires d'EM - 17ème section d'infirmiers - 17ème section de commis et ouvriers.*

1er Corps d'Armée Coloniale (CAC) : Général LEFÈVRE / 2ème Division d'infanterie coloniale : Général LEBLOIS / 6ème Brigade coloniale : Général CAUDRELLIER : *22ème et 24ème RIC* / 4ème Brigade coloniale : Colonel BOUDONNET : *4ème et 8ème RIC* / Cavalerie : *5/6ème Dragons (Capitaine BENOIT)* / Artillerie : *1er RACC (Colonel BARBIER)* / Génie : *22/1 du 1er RG (Capitaine BARBARIN)* / 3ème Division d'infanterie coloniale : Général RAFFENEL / 1er Brigade coloniale : Général MONTIGNAULT : *1er et 2ème RIC* / 3ème Brigade coloniale : Général RONDONY : *3ème et 7ème RIC* / Artillerie : *2ème RAC (3gr 75) (Colonel GUICHARD-MONTGUERS)* / Cavalerie : *6/6ème Dragons (Capitaine DE GOURNAY)* / Génie : *22/3 du 1er régiment (Capitaine TOURNOUX)* / Infanterie (rattaché au 1e CAC) : 5ème Brigade coloniale : Général GOULLET *: 21ème et 23ème RIC* / Cavalerie (rattachée au 1e CAC) : *3ème RCA (Colonel COSTET)* / Artillerie (rattachée au 1er CAC) : *3ème RAC (4 gr.) (Colonel LENFANT)* / Génie (rattaché au 1er CAC) : *1er RG (compagnies 22/2, 22/4, 22/16, 22/31).*

2ème Division de Cavalerie : 2ème Brigade de Dragons : *8ème régiment de Dragons - 31ème régiment de Dragons* / 12ème Brigade de Dragons : *4ème régiment de Dragons - 12ème régiment de Dragons - 5ème régiment de Hussards* / 2ème Brigade de Cavalerie Légère : *4ème régiment de Chasseurs à cheval - 17ème régiment de Chasseurs à cheval - 18ème régiment de Chasseurs à cheval / 2ème groupe de cyclistes du 2ème Bataillon de Chasseurs à pied / 4ème groupe à cheval du 8ème Artillerie de campagne / Sapeurs cyclistes du 10ème Génie.*

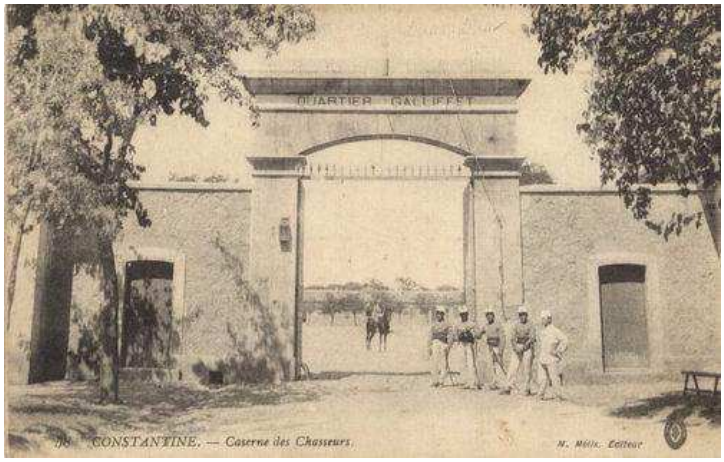

En son quartier « Galliffet » à Constantine (Algérie), le colonel COSTET, commandant le 3ème RCA, reçoit l'ordre de mobilisation. Il ne sait pas encore que partant de Galliffet, ancienne caserne de Mansourah, ainsi nommée en hommage au colonel GALLIFFET qui commandait le régiment en 1870 à la Bataille de Sedan. Il est loin d'imaginer que son Unité devrait, quasiment dans la même région, revivre un calvaire identique à celui de Floing en 1870 (voir sur ce site « la Cavalerie à Sedan en 1870 »).

Le 2 août il est en ordre de marche suivant le tableau des effectifs suivant :

Le colonel COSTET et son État-major

1er escadron : Capitaine CHAVERONDIN (150 hommes et 146 chevaux) / **2ème escadron :** Capitaine RIVES (148 hommes et 148 chevaux / **3ème escadron :** Capitaine CHANZY (150 hommes et 150 chevaux (supposé)) / **4ème escadrons :** Capitaine LEPETIT (150 hommes et 143 chevaux) / **Section de Mitrailleuses :** Lieutenant DOUSSOT (26 hommes et 35 chevaux).

L'ensemble rejoindra Alger par train et embarque à destination de Sète. De ce port méditerranéen il est dirigé sur Lyon pour un séjour de 5 jours et y recevoir des équipements complémentaires et être incorporé au sein du CAC de la 4ème Armée.

Au terme de ce séjour, divisé en deux ½ régiments il progresse par étapes vers l'Argonne et la frontière Belge ; Dugny, Dombasle-en-Argonne, Avocourt, Esnes, Dun et enfin Chauvency-saint-hubert le 17 août d'où il effectuera ses premières missions de guerre.

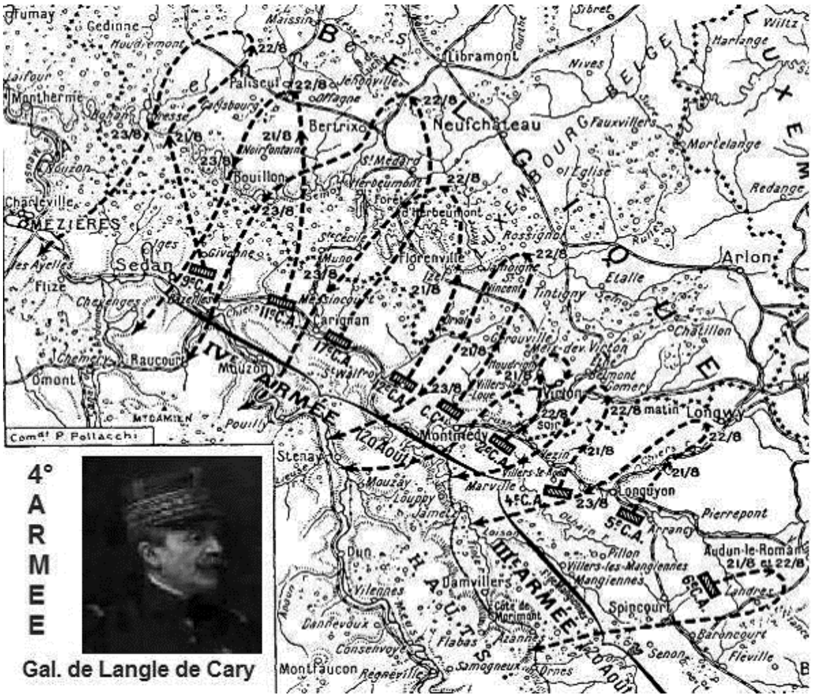

Gal. de Langle de Cary

En effet la 4ème Armée est établie sur un front de Sedan à Marville, sur les lignes de la Meuse et de la Chiers, et envoyé sa découverte jusque vers Virton, Neufchâteau et Maissin, puis, le 19, avait poussé ses avant-gardes sur la Semoy.

Le 18 une première reconnaissance sera couronnée de succès ; le sous-lieutenant HUMBERT du 3ème escadron, détaché auprès de la 5ème Brigade d'Infanterie Coloniale, chargé d'une reconnaissance dans la région de Margny, Limes et Gérouville – accueilli à coups de fusil, il donne la chasse à quelques éléments Allemands – ce premier résultat avec 1 prisonnier, 5 tués et récupération des chevaux et de l'armement, lui vaudra les félicitations du général LEFÈVRE, commandant le Corps d'Armée Coloniale et la satisfaction d'être le 1er fait de guerre au bénéfice du CAC.

S'il était nécessaire de démontrer la qualité de cette Armée d'Afrique, permettez-moi de vous faire découvrir la fin du rapport du sous-lieutenant HUMBERT : *« … je les rejoignais au bout de 300 ou 400 mètres, en abattais deux à coups de revolver (dont l'officier). Puis continuant la poursuite – nous en – sabrions trois autres. Un seul qui s'était séparé du groupe s'échappa dans le bois. Nous avons pris 4 chevaux, les harnachements, l'équipement et toutes les armes que j'ai ramenées ce soir. De notre côté un cheval blessé sans gravité par balle. Je demande ce que je dois faire des armes (lames, sabres, carabines).*

Les Chasseurs se sont très bien conduits ils ont fait preuve de calme sous le feu, et d'une grande énergie à l'arme blanche. »

Le 19, à l'exception du 3ème escadron qui reste sur le flanc droit entre Herbeuval, Breux et Verneuil, c'est tout le régiment qui effectue une reconnaissance au-delà de la frontière et reste en observation sur le Village de Villers-devant-Orval jusqu'à 13 h 00 et rejoint son cantonnement de Chauvency.

Le 3ème RCA ne quittera pas Chauvency-St-Hubert lors de la journée du 20 août, c'est l'ultime et minutieuse préparation avant l'affrontement. Car malgré la mauvaise situation au Nord où l'armée belge avait reçu l'ordre de se replier sur Anvers et le Corps de Cavalerie SORDET, épuisé qui amorçait son retrait. Au Sud les 1ère et 2ème Armées étaient tenues en échec et le général CASTELNAU envisagait la retraite ! Le général JOFFRE ne renonçait pas à l'offensive en Luxembourg, pour obtenir la rupture du front Allemand.

Le 20 août au soir les 3ème et 4ème Armées reçoivent l'ordre de mener, dans la nuit du 20 au 21, une brusque offensive dans les Ardennes et le Luxembourg belges. La 4ème s'étendant avec ses cinq Corps sur les deux rives de la Chiers, entre Sedan et Montmédy était chargée de l'attaque principale et devait se diriger droit au nord, ayant pour objectif la trouée de Neufchâteau.

Ainsi l'ORDRE GENERAL N° 11 pour la journée du 22 août est le suivant :

- Le CAC prenant l'offensive, se porte sur Neufchâteau en deux colonnes avec mission d'attaquer l'ennemi partout où il le rencontrera. Il est flanqué, à droite par le 2ème CA, marchant de Bellefontaine sur Mellier et Léglise, et à gauche par le 12ème CA, marchant d'Izel sur Chiny, Straimont et Petitvoir

1. Le 3ème Chasseurs d'Afrique, suivant l'itinéraire de la colonne de droite, se tiendra en arrière de l'avant-garde jusqu'à la sortie des bois à hauteur des Fosses. Il éclairera dans la direction de Neufchâteau.
2. Le mouvement s'exécutera de la façon suivante :

* Colonne de droite (3ème DIC artillerie de corps, génie de corps). Itinéraire : Saint-Vincent, Mesnil-Breuvanne, Rossignol, Les Fosses, Neufchâteau. Les mouvements de l'artillerie de corps et du génie de corps seront réglés par le commandant de la 3ème DIC.

* Colonne de gauche (5ème brigade et éléments qui lui sont rattachés). Itinéraire : Les Bulles, Suxy, Monplainchamps, Neufchâteau.

* Les gros des avant-gardes franchiront la ligne Mesnil-Breuvanne, Jamoigne à 6 heures.

* La 2ème DIC, suivant la 5ème brigade, passera la ligne Chauvency- Saint-Hubert Chauvency le Château à 6 heures ; elle se portera par Thonne-le-Thil, Herbeuval, ferme d'Orval et Pin sur Jamoigne, qu'elle ne devra pas dépasser sans nouveaux ordres.

* Les TC se porteront par Baalon, Chauvency-le-Château sur Thonelle qu'ils devront atteindre dans la journée. Ils passeront à Baalon à 7 heures. Le groupe des parcs passera à Baalon à 10 heures et se dirigera sur Chauvency-le-Château, où il attendra de nouveaux ordres. L'équipage des ponts ralliera le groupe des parcs à Chauvency-le-Château.

- Troupes réservées à la disposition du général commandant le CA : artillerie et génie de corps, un régiment de la 3ème DIC.
- En arrivant à Jamoigne, la 2ème DIC fera garder la route Florenville, Tintigny, depuis Pin à l'ouest, jusqu'au nord de Saint-Vincent à l'est.

Dans l'esprit du commandement français, ce mouvement en avant n'est que le prélude d'une action offensive dans le flanc gauche de l'ennemi qui, d'après l'interprétation des renseignements et indices recueillis, serait en mouvement d'Est

en Ouest, au Nord de Neufchâteau.

Aussi, à 2 h 30 le 21, pour le 3ème RCA c'est le départ pour une première halte à Thonne-le-Thil jusqu'à 15 h 00. Les colonnes poursuivaient leur progression et les éléments de cette Armée purent à peu près atteindre les objectifs prévus. Le 2ème Corps, toujours en liaison avec le 4ème Corps de la 3ème Armée, arriva à Virton où il se serait installé si n'y avait la présence d'une division allemande autour de la ville; le Corps colonial était à Gérouville lorsqu'il apprit que les Allemands se trouvaient à deux kilomètres ; le 12ème CA n'avait pu atteindre Florenville, ayant été sérieusement attaqué de flanc vers Jamoigne; le 17ème était parvenu à quelques kilomètres au sud de Neufchâteau, que l'ennemi occupait.

Mais revenons à notre Corps d'Armée Coloniale, où la mission suivante du 3ème RCA était de porter le gros de son effectif sur Jamoigne pour surveiller les routes venant de Neufchâteau au débouché de la forêt de Chiny. Le 12ème corps aux prises avec l'ennemi et la nuit qui s'installe, le RCA établira son bivouac sur Valansart, 3 km plus au sud. La progression du régiment avait été devancée par deux reconnaissances, l'une dans l'axe de progression de l'unité, bloquée à hauteur de Valansart par un ennemi bien supérieur en nombre, elle est rejointe par le régiment.

L'autre, dont la progression devait l'amener au travers de la forêt de Chiny, fut une première fois bloqué à hauteur de Bellefontaine par deux pelotons de Uhlans qui retraitaient vers Rossignol, rejoint par le 19ème Chasseurs à cheval, apprend l'arrivée du 2ème corps d'Armée.

Poursuivant sa mission elle entre dans Rossignol et y est accueilli à coups de fusils et un Chasseur y est tué. Cherchant à contourner le village, le peloton rencontre les Dragons constituant l'avant-garde du CAC. Aussi ne pouvant traverser la forêt de Neufchâteau, le peloton rejoint le régiment. Ce même jour le 4ème escadron détache deux de ses pelotons auprès d'une brigade mixte qui est à Meix-devant-Virton. En avant-garde de l'Infanterie, ils auront contact avec l'ennemi et passeront la nuit du 21 au 22 à Saint Vincent.

« L'ennemi sera attaqué partout où il sera rencontré », tel est l'ordre pour la journée du 22 août. De l'ennemi, tous savaient qu'il était proche et que la journée ne pouvait se passer sans rencontres. Les rencontres eurent lieu ; les 17ème et 12ème Corps, qui avaient pour objectif le front Jéhonville-Libramont, d'importantes forêts les séparant, ils perdirent rapidement la liaison l'un avec l'autre. Ce qui eut pour effet d'isoler la 66ème brigade, avec trois groupes d'artillerie, qui se trouva presque cernée dans les bois de Luchy. Les obus pleuvaient de tous côtés, les bataillons tournaient dans cette forêt à la recherche d'une issue. Après avoir perdu ses cadres, cette brigade dut se retirer sur Bouillon et son repli entraîna le repli de tout le 17ème Corps. Un vide se creusait donc entre celui-ci et le 12ème Corps qui ne pouvait plus réussir à progresser vers Neufchâteau.

Au centre du dispositif, le Corps d'Armée Coloniale allait, lui aussi, livrer de violents combats. Son objectif, la Ville de Neufchâteau, pas très éloignée, mais faut-il traverser ces immenses forêt Ardennaises…

Comme prévu et dans l'ordre annoncé précédemment la progression du CAC se met en place avec ses 2 colonnes, Est et Ouest, en direction de Neufchâteau. Le moral est excellent, l'ordre lu aux unités avant le départ est rassurant :

« Aujourd'hui, marche de trente-trois kilomètres. Arrivée à Neufchâteau à 11 heures. Cantonnement. Aucune rencontre à prévoir ».

La bataille devant Neufchâteau

À l'ouest la colonne de gauche, composée par la 5ème Brigade du général GOULLET forte de ses quelques 6 000 hommes et ses 12 pièces de 75, se présente à la sortie des Bulles. L'ensemble à fière allure, les unités bien réparties ; les distances scrupuleusement respectées, la colonne s'étend ainsi sur six kilomètres.

Si dès la sortie des Bulles les alertes se sont succédées ; des cavaliers ennemis faisant de brèves apparitions, avec échange de quelques coups de feu. L'avant-garde passera Suxy vers 10 h 00, puis la traversée de la forêt de Basse Hevreau sans incident majeur et débouche sur le plateau de Montplainchamps. Neufchâteau se devine à quelques kilomètres, masqué par un magnifique petit bois - un de plus dirons-nous…

Les éléments de tête vont franchir le pont du ruisseau de Neufchâteau lorsque l'ennemi se dévoile, la fusillade éclate, quelques Dragons sont blessés. Les sections de tête se déploient, et progressent.

À 12 h 00 la bataille est vraiment commencée, les Allemands et leurs Sections de mitrailleuse occupent le bois d'Ospot, et sont installés sur un front de plusieurs kilomètres. Leur Artillerie cherche à détruire le pont que le gros de la Brigade devra emprunter pour progresser. Le 2ème Bataillon du 23ème RIC est chargé de traiter le bouchon, les Marsouins franchissent le ruisseau et s'élancent pleins d'entrain sous le feu adverse. Aussitôt le combat devient acharné. Les Allemands sont nombreux dans le bois d'Ospot et leurs feux meurtriers prennent à revers l'avant-garde qui est désormais engagée dans la bataille. Le général GOULLET, rassuré sur son flanc gauche par la présence du 12ème Corps - décide à 12 h 30 d'intervenir avec le gros des effectifs, vers le bois d'Ospot. Il pense ainsi protéger son flanc droit contre toute attaque ennemie débouchant de la ville et aussi protéger la 3ème DIC dans sa progression. C'est au 21ème RIC avec les 1er et 2ème Bataillons que reviens l'honneur de cette mission.

À 12 h 45 le groupe d'artillerie est en batterie; il exécute des tirs sur le bois d'Ospot où l'Infanterie allemande est installée. Au 21ème RIC, la progression du bataillon MOREAU sur le bois d'Ospot s'effectue tout d'abord sans incident. À moins d'un kilomètre du bois, des coups de feu claquent, venant d'une petite sapinière qui est traversée au pas de course mais à sa sortie nord, un feu meurtrier se déclenche. Les Allemands sont là, avec le soutien de leur artillerie dont les tirs sont heureusement imprécis. Par une irrésistible charge, ils repoussent de plusieurs centaines de mètres des Allemands surpris.

Sur la gauche, le bataillon REYMOND se trouve vers 14 heures devant Montplainchamp sur la route de Neufchâteau et doit s'aligner à gauche du bataillon MOREAU. Mais la progression des compagnies sous le feu meurtrier est difficile. Les pertes sont sérieuses.

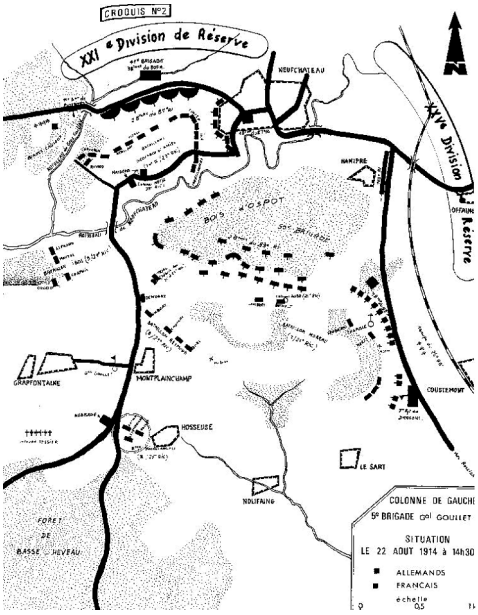

En moins de vingt minutes le quart de l'effectif est hors de combat en dépit du soutien très efficace de l'artillerie. C'est l'arrêt ; les hommes s'abritent et répondent au feu ennemi.

Le général GOULLET décide-t-il de faire appel au bataillon Ibos. Vers 14 h 30 toute la 5ème Brigade, à l'exception de trois compagnies, est donc engagée.

Le 23ème RIC mène un combat acharné. Les 2 bataillons du régiment ont devant eux, à quelques centaines de mètres, du bois des Blancs Cailloux jusqu'aux lisières de Neufchâteau, toute une division Allemande. Ils sont de plus sous les feux des unités qui, des lisières Nord du bois d'Ospot, les prennent à revers.

Vers 16 heures, l'ennemi tenant toujours le bois d'Ospot et menaçant de déborder la droite de la brigade par le Sart et Molifaing, il impose à nos armes d'opérer un repli. C'est sous les feux convergents de l'ennemi qui est à moins de deux cents mètres que le repli s'opère, par échelon et sans panique.

La nuit tombante, l'ennemi dont les pertes semblent importantes a relâché la pression. Il est vrai que les deux Bataillons du 21ème RIC se sont battus là furieusement toute la journée. Attaques et contre-attaques se sont succédées avec un acharnement indescriptible. Leur chef de corps blessé a été fait prisonnier.

Le général GOULLET, sans nouvelles de la 3ème DIC dont il a attend en vain l'arrivée, regroupe à Montplainchamp ses bataillons épuisés et décimés. Puis il décide le repli vers Suxy et Bulles... sans que l'ennemi n'ose le harceler ?

Ainsi prend fin pour la 5ème Brigade cette journée sanglante au cours de laquelle nos deux régiments de Marsouins admirablement soutenus par un groupe d'artillerie, magnifiques de cran, d'audace et de mépris de la mort tinrent tête à un corps d'armée tout entier et ne se sont repliés que sur ordre.

La bataille de Rossignol

À l'Est la colonne de droite formée de la 3ème DIC aux ordres du général RAFFENEL est constituée de deux Brigades, l'une formée des 1er et 2ème RIC, la seconde des 3ème et 7ème RIC et les Artilleurs du 2ème RAC ; le 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique lui est rattaché. Sa mission, se porter sur Neufchâteau par l'itinéraire Saint-Vincent, Mesnil, Breuvanne, Rossignol, les Fossés. Il sera couvert à l'Est par le 2ème CA et de plus le commandement est formel, l'ennemi n'aurait que des patrouilles de cavalerie à lui opposer...

Les Chasseurs d'Afrique qui étaient à cheval depuis 4 h 00 et dont les patrouilles de reconnaissances l'ont devancé en direction de Jamoigne, reçoivent à 5 h 30 l'ordre de rejoindre Rossignol et se tenir prêts pour 7 h 00 à traverser la forêt de Chiny derrière l'avant-garde de la 3ème Division. Au cours du déplacement vers Rossignol, quelques escarmouches et un officier est blessé.

À 6 h 30, le général MONTIGAULT qui a passé la nuit près de Saint-Vincent avec un détachement mixte constitué du 1er RIC, du 6ème escadron de Dragons et d'une batterie du 2ème RAC, fait mouvement en direction de Neufchâteau, par Breuvanne et Rossignol, en avant-garde de la division.

Le gros de la 3ème DIC cantonné dans les villages autour de Gérouville emprunte le même itinéraire avec une distance de plus de 1 000 mètres.

Le 7ème RIC dont le général LEFÈVRE s'est réservé l'emploi, assure la protection des batteries du 3ème RAC et devra emprunter le même itinéraire que la division, environ trois heures plus tard.

La 2ème DIC, maintenue en réserve d'Armée, ne doit pas dépasser la ligne Jamoigne - Tintigny.

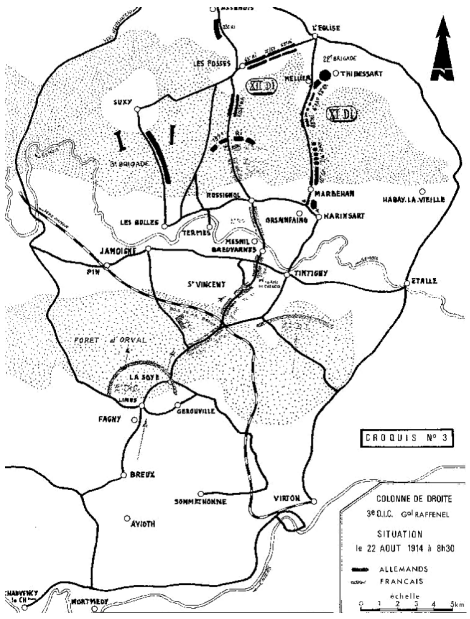

À Rossignol il est 7 h 30, les Dragons, en pointe d'avant-garde, se heurtent à un escadron de Uhlans qui se dérobe vers l'est. Engagé sur plus de 1 500 mètres dans la forêt, la résistance est plus sérieuse, c'est l'infanterie ennemie qui se déploie et s'oppose aux Dragons qu'elle contraint à se replier.

Le 2ème Bataillon du 1er RIC, qui marchait en colonne de route derrière les Dragons, s'engage à gauche et à droite de la chaussée, pour forcer le passage. En face, les Allemands se déploient plus vite encore, et engagent tout un régiment d'Infanterie.

Une lutte acharnée s'engage dans les sous-bois; au son du clairon les Marsouins se projettent en avant et chargent à la baïonnette. Mais les Allemands en position d'attente sur un terrain connu d'avance ont des tirs d'une terrifiante efficacité et le bataillon du 1er RIC subit d'effroyables pertes.

Le général commandant la Division donne l'ordre aux Chasseurs d'Afrique de prolonger vers l'Ouest la ligne des Tirailleurs Coloniaux. Le 3ème prend position sur la cote 358 et y reste jusqu'à 10 h 30 au moment où il reçoit une nouvelle mission. Certains pourraient s'étonner de tous changements de missions qui se succèdent si rapidement, il y a lieu de redire que ce régiment est un régiment de Cavalerie Légère et donc très mobile. Mais aussi étant non endivisionné, il est à la disposition du général Commandant le Corps d'Armée Coloniale et dans ce cadre pour parer au plus pressé.

La mission étant d'intervenir au bénéfice d'une colonne d'Artillerie accrochée entre Rossignol et Breuvanne. Immédiatement les deux pelotons disponibles du 3ème escadron se dirigent vers l'Est en direction d'Orsinfaing, l'un prend position le long de la Civanne à l'Est de Rossignol et le second rejoint Ansart à l'Est de Breuvanne.

Maintenant c'est presque l'ensemble de la Division, qui est bloqué par l'avant-garde, piétine aux lisières nord de Rossignol. Les deux autres bataillons du 1er RIC sont déployés pour tenter de forcer le passage et soulager leurs camarades du 2ème Bataillon qui continuent à se faire décimer sans parvenir à déloger l'ennemi.

Les Allemands lancent les mouvements de débordements. Un régiment d'infanterie soutenu par un groupe d'artillerie, débouche de la forêt de Chiny au nord du village de Termes. Plus à l'Est, c'est une Division qui progresse rapidement et pousse ses forces sur Tintigny et Saint-Vincent pour couper la retraite de la colonne française engagée au nord de la rivière Semoy et qui ne dispose que du seul pont de Breuvanne pour se replier. Ce pont devient l'objectif prioritaire de leur artillerie. De plus Breuvanne est menacé par un bataillon de Grenadiers.

Le RCA et les 3 autres escadrons se trouvant en mouvement entre Rossignol et Breuvanne sont informés par un habitant (courageux pour le moins) que l'ennemi dispose à 2 500 mètres à l'Est, d'une batterie d'Artillerie qui va ouvrir le feu incessamment. De suite le colonel COSTET est tenté de se lancer à l'attaque de cette position. Mais très vite il doit abandonner cette idée, les 2 500 m à parcourir sont en terrain dégagé et barré par de multiples clôtures de fils de fer, qui freineraient la progression et mettraient son unité sous le feu ennemi.

L'ennemi, lui n'attend pas, les obus commencent à causer des dégâts au sein du régiment. N'ayant pas abandonné l'idée d'attaquer l'artillerie adverse, il entreprend de contourner la difficulté en passant par Breuvanne et ainsi utiliser le pont pour traverser la Civanne. Arrivé à ce niveau les escadrons sont pris sous un feu nourri de mitrailleuses et d'Infanterie qui leurs causèrent des pertes importantes. De plus Breuvanne commence à être encombré par les ambulances et les trains de combats, et pour rendre encore plus délicate la situation, remontaient du sud de nombreux Tirailleurs ennemis.

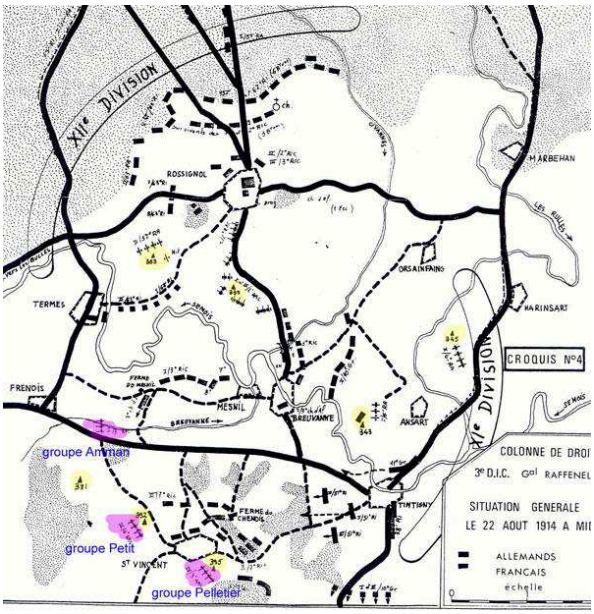

À Rossignol, le général RAFFENEL est trop engagé pour appréhender avec recul la situation. À 11 heures, cherchant toujours à forcer le passage, il engage deux bataillons du 2ème RIC pour soutenir le 1er régiment. Mais prudemment, il confie au général RONDONY le soin d'organiser un centre de résistance à Rossignol; le bataillon du 2ème RIC non engagé dans la forêt et le 3ème RIC assureront la défense du village.

Mais au sud de Breuvanne, le 3ème RIC est déjà aux prises avec l'ennemi qui débouche de Tintigny. Le colonel tente de faire franchir la Semoy à gué à son 1er bataillon pour le pousser sur Rossignol par les prairies. Mais ce bataillon est cloué au sol avant d'avoir atteint la rivière, par le régiment qui a débouché de la forêt de Chiny et vient d'occuper Termes et les hauteurs avoisinantes.

Pendant ce temps, l'artillerie de corps, puis le 7ème RIC sont arrivés un peu avant 10 heures à Saint-Vincent. Rapidement le colonel commandant le 7ème RIC se rend compte que l'ennemi occupe Tintigny et progresse vers Saint-Vincent. En accord avec le général LEFÈVRE, dont le PC vient de s'installer dans ce dernier village, le 7ème RIC se déploie pour s'opposer à la progression de la Brigade qui menace les arrières de la 3ème DIC. Ainsi à midi, sur une zone allant des lisières des forêts de Chiny à celle d'Orval, la bataille est furieuse. La 3ème DIC est dans une situation dramatique, coupée en trois éléments isolés, chacun mène un bien étrange combat.

La 1ère Brigade, un bataillon du 3ème RIC qui a réussi à rejoindre Rossignol en se faufilant dans Breuvanne et l'artillerie divisionnaire sont pris dans une nasse. La seule issue, le pont de Breuvanne, encore praticable mais pour peu de temps. La chaussée entre Breuvannes et Rossignol traverse des prairies marécageuses infranchissables pour l'artillerie ; la Semoy au sud, la Sivanne à l'est, sont des coupures difficiles à traverser sous le feu, même pour l'infanterie, que gênent aussi de nombreuses clôtures de fils de fer barbelés.

Le 3ème RIC, cloué au sol sur la rive sud de la Semoy et aux lisières ouest de Mesnil-Breuvanne, dont un seul bataillon a réussi à se glisser dans Breuvanne et à rejoindre Rossignol, contient tant bien que mal l'ennemi et l'empêche de fermer la nasse. Le 3ème Chasseur d'Afrique lutte aux côtés du 3ème RIC.

En effet le colonel ne pouvait pas laisser son unité en si mauvaise posture, il ordonna au 1er escadron de défendre les abords sud du village et repliait le reste des éléments vers l'Ouest, malgré un accompagnement d'obus ennemis qui firent à nouveau des pertes en hommes et en chevaux, ils trouvèrent abri dans un bois prés de St Vincent et purent se reconstituer.

Puis il entreprit de soutenir une batterie d'Artillerie dans son repli et ensuite il décida de maintenir ce qui restait de régiment sur la lisière nord-est du Grand bois.

Pour accomplir la mission le capitaine commandant le 1er escadron garda un peloton à cheval à l'entrée ouest du village et mis à terre les 3 autres pelotons pour sécuriser l'entrée sud du village. Lorsque le colonel donna l'ordre de rejoindre, seul le peloton monté reçut l'ordre et put rejoindre le régiment. Les 3 autres pelotons aux ordres du capitaine, les 15 minutes prescrites étant passées, tentèrent de rejoindre sous un déluge de fer et de feu, les pertes furent nombreuses. Les difficultés se dressant en toutes directions, le capitaine ordonna à 2 de ses chefs de peloton de mener les hommes valides vers le sud-ouest. Lui-même et ce qui reste d'hommes démontés et blessés, plus quelques Coloniaux, resteront jusqu'à la nuit dans un bois et à pied rejoindront Pin dans la matinée du 23.

Le peloton qui eut la charge d'aider l'artillerie, malgré bien des rencontres inattendues, ne perdra qu'un seul cavalier blessé et un cheval, et mènera à bien l'ensemble de la mission. Puis laissant l'artillerie à Limes il rejoint le colonel à Villers-devant-Orval.

Du 3ème escadron, c'est le seul peloton dont le régiment peut encore compter, des 3 autres plus aucun renseignement. Les pertes de cet escadron sont évaluées à 2 officiers, 8 s/officiers et 73 cavaliers disparus, plus 2 cavaliers blessés. Les chevaux perdus par cet escadron seront de 102 unités. Les pertes du 1er escadron sont également très importantes : seront portés disparus, 6 s/officiers et 89 cavaliers - 2 officiers et 2 s/officiers sont blessés. Il manque à l'escadron 105 chevaux. Le 2ème escadron fut épargné et ses pertes sont de 1 officier et 1 s/officier disparu, 1 blessé parmi les cavalier. Le 4ème escadron a perdu 4 s/officiers et 21 cavaliers, les chevaux manquants sont de 24 unités. La Section de Mitrailleuses, n'ayant pu suivre le régiment au moment de sortir de Rossignol, le commandement n'a plus aucune nouvelle de son existence. Les effectifs disparus sont de 1 officier, 1 s/officier et 26 cavaliers - 35 chevaux également disparus. Le Train de combat a disparu dans la tourmente, soit 4 officiers et 3 s/officiers…

C'est avec l'effectif restant que le 23 août le colonel COSTET se met à disposition du général Commandant le CAC, pour éclairer le repli de ce qui reste de cette grande Unité.

Le 7ème RIC, dans un combat à un contre deux, contient difficilement la Brigade allemande qui cherche à s'emparer de Saint-Vincent et peut-être de Jamoigne, pour couper la retraite aux Français.

Plus en arrière, méthodiquement, la progression allemande vers les lisières sud des forêts de Chiny et de Neufchâteau commencée vers midi, se poursuit.

Décimés, les bataillons des 1er et 2ème RIC se replient en défendant chaque parcelle de terrain. Une dernière ligne de résistance s'organise sur un ultime mouvement de terrain et ces vaillants Coloniaux empêcheront l'ennemi de sortir des bois jusque vers 16 heures. Mais entre 16 et 17 heures, épuisés, décimés, n'ayant plus de munitions, les cinq bataillons engagés dans la forêt, réduits à quelques centaines d'hommes que commande une poignée d'officiers et de sous-officiers, se replient sur Rossignol.

Bien que Marsouins et Bigors, dignes héritiers de leurs anciens de « Bazeilles », résistent jusqu'à l'extrême limite de leurs forces, l'ennemi réussit à se rendre maître du village avant la tombée de la nuit. Par petits groupes ou isolément certains échappent à la capture et rejoignent le 3ème RIC, où d'autres unités du 2ème CA ont enfin atteint Bellefontaine dans l'après-midi. Le général LEFÈVRE, qui avait demandé à l'Armée de remettre la 2ème DIC à sa disposition, n'obtient satisfaction que vers dix-sept heures, alors que Rossignol agonisait.

Le général LEBLOIS, commandant cette division, a engagé avec bonheur le 22ème RIC dans une contre-attaque vers Termes. Au prix de lourdes pertes, ce régiment s'est emparé du village et a créé chez l'ennemi une surprise de nature à retarder l'assaut final sur Rossignol et permis aux deux bataillons du 3ème RIC immobilisés sur la rive sud de la Semoy de se rétablir sur les hauteurs au nord de la route de Jamoigne à Tintigny.

Le 7ème RIC, éprouvé, perd pied en avant de Saint-Vincent et son Colonel envisage le repli sur la ligne de crête qui domine Prouvy à l'ouest, à trois kilomètres de Saint-Vincent. Mais l'ennemi fait effort vers l'ouest et le colonel donne alors aux unités qu'il peut atteindre dans cette furieuse mêlée, l'ordre de se dérober vers le sud et de se regrouper à la lisière nord de la forêt de Merlanvaux. Il sera accompagné jusqu'à la nuit tombante par le 3ème RCA qui ensuite se dirigera sur Limes, récupérera son convoi et rejoindra Villers-devant-Orval pour y passer la nuit.

Le général LEFÈVRE prescrit à la 2ème DIC de barrer la route de Tintigny à Jamoigne à hauteur de Prouvy, car l'ennemi pourrait également couper la retraite de la 5ème Brigade qui se replie par l'itinéraire qu'elle a emprunté le matin. À la tombée de la nuit, la bataille s'éteint. Épuisés et également éprouvés, les Allemands sont incapables d'entamer une poursuite, bivouaquent sur les objectifs atteints de Rossignol, Tintigny et Saint-Vincent.

Puis le silence se fait peu à peu sur ce champ de bataille, où agonisent tant des nôtres. Le soir tombe et c'est à peine si, à la faveur de l'obscurité, quelques centaines d'hommes pourront, par petits groupes, s'échapper et rejoindre nos lignes. Les autres : un général, trois colonels, une centaine d'officiers et plus de cinq mille hommes, dont un grand nombre de blessés, tomberont aux mains de l'ennemi.

Tout au long de cette journée, des faits d'armes il y en eu et de magnifiques, nous ne les citerons pas, pour ne pas avoir à les hiérarchiser. C'est le Corps d'Armée tout entier qui a été magnifique et tout particulièrement les milliers d'hommes qui gisent sur cette terre de Belgique.

Au soir de ce 22 août, malgré la somme de courages déployés, aucun des buts n'a été atteint ni par la 4ème Armée ni par la 3ème Armée. Nous ne tenterons pas de poser des questions sur les causes qui ont produit un tel résultat…

D'autres l'ont fait avant nous, et certainement mieux que nous ne pourrions le faire. Notre mission à la veille du 100ème anniversaire de ce conflit…

Magnifique tableau représentant nos amis belges ramassant les morts et blessés

Conclusion

Je serai bref, mais précis sur la nature de cet affrontement selon les explications de Monsieur HANOTAUX *« La bataille qui en résulta -- bataille des Ardennes -- ne fut pas une bataille de manœuvre, mais une bataille de rencontre où les troupes alignées de part et d'autre en cordon, se heurtèrent de front. L'immensité du champ de bataille, la nature boisée et ravinée du terrain empêchaient les vues et rendaient difficiles les liaisons. Des chocs nombreux se produisirent, mais ces chocs furent séparés, disloqués. »*

Depuis la guerre d'Indochine nous appelons cela une embuscade… une énorme embuscade. Qui pour moi n'est pas sans rappeler la bataille de la RC 4 - Indochine 1950. Rossignol est le pendant de Dong-Khé, la forêt Ardennaise ressemble à s'y méprendre aux calcaires de Coc-xa et Neufchâteau est aussi inatteignable que Cao-Bang.

Hélas ! Les similitudes ne s'arrêtent pas là, il y a aussi l'arrogance bien française de penser l'adversaire inférieur et sans discernement. Il y a plus grave, c'est l'obstination du commandement à ne pas écouter les gens de terrain et tout particulièrement lorsqu'ils annoncent les risques à encourir au regard des renseignements obtenus. Et enfin, il y a ce peu d'empressement à lancer les événements… on laisse à l'adversaire tout loisir à se mettre en place.

Les Allemands en 1914, le Vietminh en 1950, dans les deux cas nous y laissons les meilleurs !

Mais tout n'est pas négatif, j'ai eu le plaisir de parcourir ces quelques lignes et il est réconfortant de pouvoir s'y référer dans notre vie d'individualiste. « Le calme, l'ordre, l'obéissance, le dévouement, l'union, rien chez nous ne fut atteint. Et la même force mystérieuse qui avait réuni les hommes, conduit les trains, groupé les Armées, continua, dans le même mystère, de réunir les forces, de diriger les marches, de reconstituer les unités. Puis, un matin, sortant de sa tour d'ivoire, celui dont elle émanait et qui représentait la France, prenant ses responsabilités, s'écria :

« *Ici, il faut arrêter l'ennemi ou mourir !* »
La Marne allait être le fossé fatal à l'invasion.

Nous terminerons sur l'approche philosophique d'un des hommes politiques qui ont mis le feu aux poudres. Retiré de la vie publique, l'ancien chancelier Bethmann HOLLWEG médite, en 1919, dans ses Considérations sur la guerre mondiale, sur les illusions qui prévalaient juste avant l'éclatement du confit :

« Les grands États européens ne voyaient que l'accroissement de leur propre force, et l'idée que la guerre était non seulement une expression de la vigueur nationale, mais aussi une rénovation des peuples, continuait à se propager. On oubliait que l'appel sous les armes de peuples entiers et les inventions sinistres de la technique devaient transformer la lutte chevaleresque en une boucherie humaine insensée et, pour peu qu'elle durât, anéantissant tout sentiment moral. »
C'est pour nous Anciens Combattants, plus violent que les combats !

Et enfin, par respect aux trop nombreux morts, je crierai d'abord :

« Et au Nom de Dieu… Vive la coloniale »

et ensuite

« Et par Saint-Georges… Vive la cavalerie »

Bibliographie : ** Mémoire des hommes - JMO des Unités : http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr / * Chtimiste.com : Parcours des régiments en 1914-1918 : http://www.chtimiste.com / * Les Troupes de Marine : http://www.troupesdemarine.org/index2.htm / Journal du Cdt Jean MOREAU ; lecture d'une de ses conférences / * Le 3ème régiment Chasseurs d'Afrique : http://www.anciens3rch-3rca.fr / * Encyclopédie des Chasseurs d'Afrique : Renseignements généraux / Inventaire de la Grande Guerre : Universalis / Panorama de la Guerre – n° 1 du 15 02-1915 – JULES TALLANDIER*

Témoignage

Notre camarade et ami Guy DE LA MOTTE BOULOUMIÉ a bien voulu nous autoriser à publier dans notre « Infocom » cette belle lettre envoyée en 1917 par son père à son frère Bernard (qui se battit brillamment à la 2ème DB).

… Un grand défilé militaire, est alors célébré le 14 juillet 1917 à Paris, avec beaucoup d'éclat afin de redonner de l'enthousiasme aux soldats. Le capitaine Jacques DE LA MOTTE y assiste et écrit le lendemain à son fils âgé d'un an :

Mon cher Bernard
Quand tu seras plus grand, tu aimeras sans doute voir passer des soldats en ordre et au pas derrière leurs musiques et fanfares ; en verras tu d'aussi impressionnantes que celle qui s'est déroulée hier dans les rues de Paris, et que j'ai été assez privilégié de pouvoir admirer ? … je vais te dire ce que les journaux n'ont pas vu.
En ces jours où un peu partout, la lassitude se fait sentir, où les parisiens les premiers se bouchent les oreilles pour ne pas entendre le canon dont la voix porte jusqu'ici, on a cru bon de distraire la capitale.
Le spectacle a dépassé en grandeur austère, en une sobriété émouvante tout ce qu'on pouvait attendre.
Car parut tous les drapeaux réunis pour cette revue … il y en avait dont les franges étaient tombées, il y en avait dont la soie était percée par les balles et les éclats. D'autres, au contraire, ont perdu une partie de leur étoffe, et gardé, encadrant le vide, la frange qui souligne leur blessure. Quelques uns avaient des accrocs et des lambeaux pantelants …
Que d'héroïsmes cachés, que de sacrifices ignorés, évoqués par ces emblèmes ! Que d'hommes sont tombés autour d'eux, pour eux ?
Eux ont survécu aux plus sanglantes blessures. C'est naturel, les drapeaux sont des Ames !
Et ceux qui ont bien regardé ont pu voir pendant qu'ils défilaient sur les boulevards, dans un rêve, les oriflammes et, mêlés aux baïonnettes de gardes d'honneur de chaque drapeau, suivaient les âmes des soldats tombés pour Lui.
Et sur leur passage, des cœurs se gonflaient, des femmes se signaient.
Si un jour tu assistes aussi à une cérémonie ou flotterait nos couleurs, tu songeras à tout ce qu'elles représentent, tu verras l'invisible et tu comprendras ce qu'est un drapeau !
Je t'embrasse du meilleur de mon cœur de soldat.
Jacques

L'Étendard

En 2013, grâce à la souscription, l'Amicale et les adhérents ont offert au colonel Roger BUREAU, la reproduction parfaite de l'étendard du 3ème Chasseurs d'Afrique. Celui-ci se trouvait fièrement dans son bureau et tous les jours, il passait de longs moments à le regarder alors que son original se trouve aux fins fond d'un tiroir aux Invalides. Il en était fier et heureux d'avoir cet emblème. Il avait le sentiment de faire revivre son histoire.

Aujourd'hui, notre étendard est en dépôt chez Annie, en attendant que mon emménagement et plus particulièrement mon bureau professionnel soit définitivement fini. Cet étendard devient partie intégrante de la mémoire de l'Amicale. Compte-tenu de notre début d'année douloureux, j'ai demandé à Annie d'acheter une cravate de décès pour l'étendard afin d'honorer nos cinq disparues. Annie a eu la délicate attention d'offrir 50 % du prix de cette cravate.

L'an dernier, on m'a fait remarquer l'absence de l'étendard à Floing. Croyez que j'en suis désolé. Mais sachez qu'il sera présent en Belgique, les 13 et 14 novembre, à l'occasion de la commémoration de la bataille des Flandres en 1914 où les 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique ont été présents.

Je souhaiterais qu'un adhérent puisse avoir l'honneur d'être porte-drapeau durant cette commémoration. Peut-être que notre camarade le brigadier Jacques MARIE acceptera ce vœu.

D'autre part, j'ai l'intention d'écrire aux régiments qui seront présents en Belgique (1er RCh - 4ème RCh et 1er RCA) pour leur demander la sortie de notre étendard du 3ème RCh qui se trouve à Vincennes. Cet étendard sera, dans ce cas, sous l'autorité de l'armée et bénéficiera d'une demie garde.

Enfin et concernant la Médaille d'or de la ville de Milan, je vais adresser un courrier au maire de Milan afin de nous aider à trouver la décoration manquante.

Site internet

Comme je vous l'ai évoqué dans l'Infocom 53, notre site internet devait évoluer au début de l'année. Malheureusement, j'ai pris quelques retards. Bien que déjà bien avancé, je vais très rapidement reprendre les travaux d'amélioration de celui-ci.

Nouvel adhérent

Colonel Bruno KLOTZ
1972 : Saint Cyr Promotion « *Linarès* »
1974 : École d'application Saumur
1975 : 7ème régiment de Chasseurs à Arras (Chef de peloton AML, lieutenant en 1er)
1979 : EAABC chef de peloton AML au groupe d'escadrons de manœuvre de Fontevraud
1980 : Commandant de brigade EOR (AML)
1981 : Cours des Capitaines
1982 : Commandant du 3ème escadron (AMX 30) du Royal Dragons à Lure
1984 : Commandant de promotion EOR à Saumur
1985 : École d'État-major à Compiègne
1986 : Commandant de promotion EOR à Saumur
1988 : Chef du BOI du 8ème régiment de Hussards (AMX 10 RC) à Altkirch
1991 : Chef du bureau emploi de la 12ème DLBE à Saumur
1993 : Chef du Centre d'Instruction au Combat à Saumur
1995 : Chef de corps du 3ème régiment de Chasseurs à Fontevraud
1997 : Chef du Bureau Organisation Effectifs de la CMD de Lyon
2000 : Colonel adjoint du chef d'État-major de la Région Terre Sud-est à Lyon
2005 : Chef d'État-major Interarmées de la Zone de Défense Sud-Est à Lyon
7 juin 2007 : Départ à la retraite

Promu : Colonel le 1er juillet 1997
Officier de la Légion d'Honneur 2005

Depuis mars 2008 : Secrétaire général adjoint de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône.

Depuis fin 2010 : Président de l'Union des Amicales de l'Arme Blindée Cavalerie Rhône-Alpes.

Marié, six enfants et huit petits enfants.

« *Avenir & Traditions* »

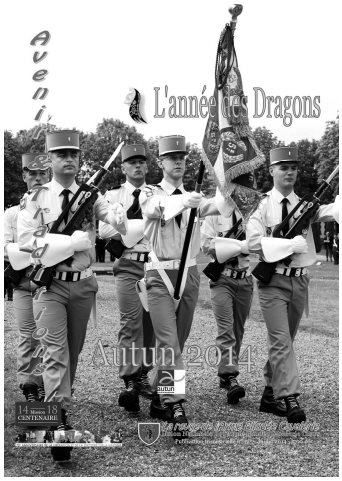

La revue « *Avenir & Traditions* » est un trimestriel de 40 pages en quadrichromie, édité par l'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars dont le directeur de publication et président est le général de corps d'armée D'ANSELME et dont j'en suis le rédacteur en chef depuis fin 2008.

Aujourd'hui, cette revue est devenue la seule et unique publication qui traite de la cavalerie blindée d'hier à aujourd'hui. Vous y trouverez des articles d'histoire mais également et surtout des articles sur nos unités opérationnelles. Ces articles sont signés par des officiers, sous-officiers et cavaliers de nos régiments. Tout savoir sur les Opex, sur les interventions de nos armées sur les opérations « *Serval* » et « *Sangaris* » issues par les services des armées et non pas par la multitude de médias qui passent leur temps à broder. Vous trouverez également des articles d'actualités émanant de l'EMA et de l'EMAT. Le thème annuel de la revue est une subdivision d'arme, cette année les Dragons sont à l'honneur.

Rejoignez nos adhérents qui sont déjà abonnés et suivez la vie de nos régiments et de leurs activités. L'abonnement est de 20,00 €/an pour 4 numéros par chèque à l'ordre de l'UNABCC et à envoyer à : BP 80004 - 75325 PARIS Cedex 07

Chasseur d'Afrique du 3ème régiment à Lyon en septembre 1914

3e
REPU
FRANÇ
3e REGIMEN
DE CHASSEURS
D'AFRIQUE
3E